

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.—U., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 22.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

JEUDI, 1er JUIN 1882

AVIS

L'administration de *L'Opinion Publique* fait appel aux abonnés retardataires et les prie de payer ce qu'ils doivent dans le plus bref délai. Elle regretterait d'user de sévérité à l'égard de ceux qui ne répondraient pas à cet appel. Les améliorations qui ont été faites à ce journal ont demandé et demandent tous les jours beaucoup de dépenses. Les abonnés en tiendront compte à l'Administration, elle ose l'espérer. *L'Opinion Publique* est une publication nationale qui mérite d'être encouragée. Ses nouveaux propriétaires feront tous les efforts possibles pour répondre au désir de tous ceux qui leur donneront leur patronage. Rien n'est changé quant aux conditions d'abonnement : Pour le Canada, \$3.00 par an ; pour les Etats-Unis, \$3.50.

S'adresser à la CIE LITHOGRAPHIQUE BURLAND, Bureaux de *L'Opinion Publique*, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Aimez-vous les crises électorales ? Si vous raffolez d'éloquence et des émotions du bon peuple, vous êtes servis à souhait ! Deux élections générales en six mois, c'est le comble de l'agitation populaire. Mais chose assez naturelle du reste, plus les appels au peuple sont fréquents, moins ils le passionnent. En quatre ans, notre province a vu quatre élections générales et elle a eu le loisir de s'y habituer. Pour peu que l'on continue à s'adresser aussi souvent au suffrage populaire, de libres et indépendants qu'ils sont aujourd'hui, d'après la formule sacramentelle, les électeurs deviendront indifférents !

La lutte est engagée sur toute la ligne et les scènes familières à chacun de nous vont se reproduire. Tous les dimanches, un mois durant, les électeurs, leurs devoirs religieux étant remplis, recevront après la messe, contradictoirement, même très contradictoirement, des instructions sur leurs devoirs civiques. S'ils ont un tant soit peu l'esprit enclin aux comparaisons, ils devront être frappés du contraste qui existe entre l'instruction à l'intérieur de l'église et celle qu'on fait à la porte. Là, il n'y a pas d'ambiguïté ; le chemin à suivre est clairement indiqué. Personne ne proteste. Sur le perron de l'église c'est toute autre chose. Ici, deux messieurs bien mis, d'une tenue correcte, un sourire séducteur sur les lèvres, l'air convaincu, chantent à tour de rôle : allez à droite, vous y trouvez la fortune. Allez à gauche, c'est là que se trouve la prospérité, le bonheur ! C'est à l'électeur de se décider. Heureusement qu'il arrive aux débats avec des convictions toutes faites, ou qu'on lui a faites pour être plus exact, et il s'en tient à son opinion préconçue. Les discours à la porte de l'église amusent, mais ne convertissent pas, ou du moins fort rarement.

C'est notre système de gouvernement qui exige chez le peuple le plus d'instruction. Nous doutons qu'il y ait sous les cieux une seule nation assez éclairée pour se prononcer en pleine connaissance de cause sur le plus grand nombre des questions soumises à son jugement. Un auteur de droit constitutionnel anglais déclare—et personne n'est venu le contredire—que les mesures qui ont le plus contribué à la grandeur de l'Angleterre, n'ont été acceptées par les électeurs que sous l'influence de la corruption électorale. Le peuple n'en voulait point, parce qu'il n'était pas assez éclairé pour en saisir l'importance et la portée.

Telle est la position en thèse générale, mais il se présente parfois des questions que le peuple juge vite et bien par lui-même, comme tout ce qui touche immédiatement à ses intérêts matériels. Proposez-lui de payer une taxe et vous verrez avec quelle facilité il vous fera comprendre qu'il a compris. Il vous dira le goût qu'il a pour ce remède nécessaire aux maux dont souffrent tous les gouvernements.

Il serait intéressant, si ce n'était pas si difficile, d'étudier les motifs qui déterminent les courants d'opinions populaires, si inattendus parfois et si brusques. Il est passé presque en axiôme qu'en fait de succès d'élections, tout dépend de l'organisation. Comment expliquer alors la défaite de lord Beaconsfield, il y a deux ans ? A coup sûr, les conservateurs anglais possédaient une organisation aussi parfaite que celles de leurs adversaires. Lord Beaconsfield avait été acclamé à son retour de Berlin, d'où il rapportait la *paix avec honneur : peace with honor* ; tous les atouts paraissaient dans son jeu, et contre l'attente à peu près générale, la victoire vint couronner les libéraux.

Dans tous les pays de gouvernement populaire, il doit y avoir, et il y a de fait presque partout, une classe dirigeante peu nombreuse qui pousse la majorité, sans qu'elle s'en doute, dans une direction ou dans une autre ; là est la véritable influence ; là se trouve le pouvoir qui fait et défait les gouvernements ; c'est cette classe dirigeante qui forme avec les journaux l'opinion publique.

L'organisation entre pour beaucoup dans les triomphes d'élections. Dans la province de Québec, elle existe à peine. C'est aux Etats-Unis que l'organisation fait merveille. Les comités électoraux fonctionnent en permanence. On y fait le dénombrement des votants tous les six mois. Tous les électeurs sont catalogués, enrégimentés, et la discipline est poussée si loin qu'un électeur, dans les grandes villes, quitte un quartier pour s'établir dans un autre, le comité dont il ressortira à l'avenir, reçoit de suite ordre de surveiller le nouveau venu. L'organisation poussée à cette perfection, constitue un véritable danger pour les libertés populaires, car elle fait dépendre le succès du plus ou moins d'habileté des tireurs de ficelles, des entrepreneurs d'élections. Les journaux américains les plus sérieux se sont souvent élevés contre le pouvoir de ces organisations électorales qui ont souvent décidé du sort des élections aux Etats-Unis.

Nos mœurs électorales se sont bien adoucies depuis quelques années. Il est rare qu'il se produise aujourd'hui de ces rixes sanglantes, de ces scènes qui éloignaient les honnêtes gens du bureau de votation. On se rappelle encore les élections de 1832, à Montréal, où trois personnes perdirent la vie ; les élections de 1844, pendant lesquelles l'émeute fit la loi presque partout ; les élections de 1857, et tant d'autres plus ou moins sanglantes.

Le monde politique était alors plus agité, les intérêts en jeu plus considérables, et les conflits de race venaient ajouter à ces éléments de troubles leurs dangereux ferments. Mais aujourd'hui, la lutte se fait sur un terrain d'intérêts matériels peu faits pour surexciter les esprits. D'un autre côté, la durée de la votation réduite à un seul jour, le nombre plus grand des bureaux de votation ont diminué les occasions de désordre et d'émeute.

La littérature électorale, qui laisse encore beaucoup à désirer, vaut aussi mieux que celle du temps passé. Il y a vingt ans, les documents d'élection n'étaient pas faits pour tous les yeux ni pour toutes les oreilles. Nous avons entre les mains une feuille volante qui raconte les faits et gestes du candidat *** ; c'est du dernier scabreux ; on va jusqu'à l'accuser d'avoir contracté toutes espèces de maladies qu'on ne nomme pas. On se contente aujourd'hui de s'attaquer au moral des candidats, et c'est déjà assez.

Mais ce qui ne change pas, ce sont les boniments que les journaux fabriquent au bénéfice de leurs amis respectifs engagés dans la lutte. Nous allons les voir s'épanouir dans quelques jours, après chaque rencontre aux portes des églises. Il y a pour cela des clichés à l'usage de

tous les journaux. Au jeune homme qui a lancé laborieusement son premier discours, le journal ami annonce qu'il est un orateur marquant, un homme d'avenir. Il est vrai que le journal ennemi administre le correctif. Le jeune un tel, dit-il, a voulu donner la réplique à notre redoutable champion, et n'a réussi qu'à attraper une volée de bois vert. Avez-vous jamais remarqué le rôle important que joue le bois vert dans la prose électorale ? On en fait une consommation à ruiner une forêt. Et comme on promet un triomphe certain à chaque candidat ! On s'amuse beaucoup de ces bravades et de ces réclames qui rappellent de loin ces défis que se lançaient, sur un terrain plus dangereux, les héros d'Homère, mais c'est une des conséquences de la lutte. Il faut encourager les amis, soutenir les forts, raffermir les incertains. Si les journalistes ne forçaient pas la note, qui irait au feu ? Promettre la victoire, affirmer qu'on la tient, c'est beaucoup faire pour l'obtenir.

Quoique nous fassions, la crise électorale fera rage ; les digues de l'éloquence sont ouvertes, et nous en avons pour un beau mois de redites. On n'écouterait guère autre chose, et c'est à peine si au milieu du bruit on entendrait l'écho des sonores discours qui ont marqué l'inauguration à Ottawa de l'Institut Royal.

A. D. D.

LA RÉVOLUTION EN ITALIE

DE QUEL NOM L'APPELER ?

“ Au fond des mers du Nord, nous dit Michelet, il y avait alors (1720-1804) une bizarre et puissante créature, un homme ? non, un système, une scolastique vivante, hérissée, dure, un roc, un écueil taillé à pointes de diamants dans le granit de la Baltique. Toute philosophie avait touché là, s'était brisée là. Et lui, immuable. On l'appelait Emmanuel Kant ; lui, il s'appelait critique. Soixante ans durant, cet être tout abstrait, sans rapport humain, sortait juste à la même heure, et, sans parler à personne, accomplissait, pendant un nombre donné de minutes, précisément le même tour, comme on voit aux vieilles horloges des villes l'homme de fer sortir, battre l'heure et puis rentrer.”

Ce triste rôle qu'un Kant, qu'un Fichte, qu'un Schelling essayèrent de remplir en Allemagne, Christophore Bonavino, plus connu sous son nom de guerre d'Ausonio Franchi, se le donna en Italie. *Pour pouvoir penser et écrire librement*, affirme De Cabernatis, il se fit apostat ; puis, poussé, dit-on, par son hôte et ami Gioberti, il se lança tête baissée à l'assaut de toute vraie philosophie chrétienne.

Si quelqu'un veut s'en convaincre, il n'a qu'à ouvrir au hasard le premier ouvrage publié par Franchi sous le titre de *Philosophie des Ecoles italiennes*. Là, il taxe la philosophie chrétienne de *système absurde de Métaphysique théologique*, et il se montre sans masque l'un des plus chauds partisans du *naturalisme rationnel*. Avec une ruse imitée de Gioberti, il ne laisse debout, au milieu des plus grands génies immolés par sa rage, qu'un homme médiocre et obscur, un certain Alphonse Testa de Plaisance qui écrivit, nous apprend-il, un livre intitulé : *La philosophie de l'affection*, et alors, fier de lui-même en face de ce protégé qu'il se donne, il se laisse aller à toutes sortes de diatribes passionnées contre ce qu'il appelle sottement le *dogmatisme religieux*, ce qui veut dire, dans sa langue hérissée de mots en *isme*, toute science qui croit encore que Dieu sait plus que l'homme.

Ferri lui fait un titre d'honneur d'avoir fondé en Italie l'école du doute : grand honneur en vérité ! S'il est au monde une doctrine qui répugne à la saine raison et ruineuse pour la vraie philosophie, c'est sans contredit le scepticisme. L'histoire nous a transmis les noms de quelques sceptiques de l'antiquité, d'un Pyrrhon, d'un Anaxidème et d'un Sextus Empiricus, mais elle nous a dit en même temps que ces pauvres hommes auraient mérité une place non pas dans un collège ou une université, mais dans un établissement comme Beauport ou la Longue-Pointe. Et il est bien certain que ce système, non, cette folie eût pour toujours disparu du monde, si elle n'eût été ravivée à la fin du dix-

huitième siècle, et si, grâce à un nouveau nom et à une nouvelle forme, elle ne fut parvenue à cacher sa laideur intellectuelle et morale.

Aujourd'hui, il faut bien l'avouer, le scepticisme règne en maître : et il se prélassait avec Renan dans un fauteuil de l'Académie Française ; tout dernièrement, il a parlé sa langue sentimentale et brillante ; et dans combien de livres français ne sent-on pas ce dangereux reptile se glisser quelquefois sous les plus belles fleurs de notre langue ? Pour moi, je n'oublierai jamais la pénible impression que me fit le passage suivant de Sainte-Beuve (*Histoire de Port-Royal*, II, p. 428) : "Affirmons pour Montaigne. Il n'a pas l'idée de ce perfectionnement inverse spirituel et moral, de cette maturité croissante de l'être intérieur sous l'enveloppe qui se flétrit, de cette éducation perpétuelle pour les cœurs, seconde naissance, jeunesse immortelle, qui se garde et se gagne, qui s'augmente en s'épurant, qui se renouvelle d'autant plus qu'elle dure davantage, et qui fait que parfois, pour ce printemps éternel, le vieillard en cheveux blancs n'est qu'une fleur.—Illusion peut-être, utopie dernière, mais de celles qu'un Franklin lui-même caressa !"

Ainsi, le doute est-il distillé à petites doses dans les ouvrages français ; ainsi l'est-il aussi dans les ouvrages italiens publiés sous le contre-seing de la révolution triomphante. Et certes, pour l'Italie, si nous disons que ce pervertissement est dû aux leçons trop suivies données à l'Université de Turin par Ausonio Franchi, nous ne ferons que répéter ce dont il s'enorgueillit lui-même et ce que tous les Italiens savent et disent. Grâce sans doute aux sectes, car il n'a pour lui ni la force du raisonnement, ni la beauté ou clarté du style, Franchi voit ses cours fréquentés par une foule de jeunes gens enthousiastes, nous l'avons dit. Dans son zèle révolutionnaire, il a voulu faire davantage, et il a lancé dans l'Italie une revue de critique philosophique hebdomadaire appelée la *Raison*, sans doute par antiphrase, puisqu'elle a pour objet de propager le scepticisme, la négation même de toute raison.

Sur ce nouveau champ, nous le trouvons tel que dans son livre, tel que dans son enseignement, un fidèle adepte de la jeune Italie, un disciple aveugle de Joseph Mazzini. L'Italie, nous dit-il sans réticence aucune, l'Italie doit être régénérée, et elle ne le sera qu'à la condition de substituer le rationalisme à la religion, le socialisme à la monarchie et à la philosophie le scepticisme. Pour lui, l'idéal de l'humanité, le nec plus ultra de la civilisation future du peuple italien repose tout entière dans la *démocratie pure, éclairée par la science et soutenue par une religion sans culte extérieur, sans sacerdoce et sans pauvres*. Voilà certes une profession de foi claire et explicite, et n'en déplaise à son apologiste, nous croyons qu'à celui qui se permet un pareil langage il serait bien difficile de condamner les violences du communisme. Aussi, le peuple plus logique que le philosophe, a vite tiré cette conclusion et il a plus obéi à son influence délétère qu'à celle même de Gioberti.

Au reste, il y a en lui de ce qui fascine les masses. Son style est bilieux, vif, violent ; il s'attaque à tous, au clergé et au gouvernement, aux philosophes comme aux hommes d'État. Sa polémique, pleine de fiel et de vivacité, était toujours reçue avec enthousiasme par ces esprits bornés qui suppléent l'esprit par l'arrogance et l'insulte, et il fut un temps, de courte durée, il est vrai, où d'un bout à l'autre de la péninsule l'on ne s'occupa que des déclamations furibondes de ce sophiste. Comme tous les apostats de Luther à Lamennais, Franchi exhale ainsi en insultes l'agitation fébrile de son âme troublée et, quand il attaque amis et ennemis, quand il traite Rosmini de *sophiste*, Gioberti de *moderne jésuite*, Mamiani de *plagiaire*, Balbo, Ventura, Libérateur, Taparelli de *sacristains* et de *pédants*, il n'est pas nécessaire d'y voir bien clair pour lui appliquer notre vieux proverbe : Tu te fâches ; donc tu as tort.

Et cet insulteur si hardi, ce réformateur si audacieux, que nous propose-t-il donc pour rebâtir la philosophie italienne ? A-t-il par hasard inventé quelque chose de neuf ? Rien de cela ; sa doctrine, si tant est qu'on puisse donner ce nom à l'amas confus d'idées qui grouillent dans son cerveau malade, n'est qu'un misérable réchauffage de Kant et des philosophes français du XVIIIe siècle, un mélange dégoutant de scepticisme et de sensualisme. Rien n'est réel pour lui en dehors de la nature sensible : l'infini et l'indéfini se confondent, et dès lors l'homme reste seul dans l'univers, entouré de phénomènes, dont il ne connaît ni la cause ni la fin. De là au culte de l'humanité, il n'y a que la distance d'un pas, et cette distance a été franchie.

Nous avons intitulé cet article : De quel nom l'appeler ? Après avoir fait passer sous les yeux de nos lecteurs cet énergumène, nous osons leur répéter la question.

Il nous souvient que petit enfant, nous ne pouvions voir sans surprise et sans une certaine crainte ces figures grimaçantes, moitié homme moitié bête, si souvent sculptées aux voûtes des cathédrales gothiques du moyen âge. Bien des fois, ces êtres fantastiques hantèrent nos rêves et troublèrent notre sommeil. Ils étaient sans nom pour nous et n'en devenaient que plus terribles. Plus tard, dans la fable d'abord, dans la Nature en-

suite, nous retrouvâmes de ces types complexes, de ces monstres étonnants par leur difformité et toujours, soit dans les poètes, soit dans les musées géologiques nous les approchâmes avec la répulsion instinctive que l'on éprouve quand le soir, à une lampe solitaire, écrivant pour l'opinion publique, un bruit d'ailes nous avertit soudain de la présence d'une hideuse chauve-souris. C'est là le sentiment qu'a fait naître en moi l'étude de la philosophie anti-rationnelle de cet apostat dans *Ueberweg*, *Gonzales* et la *Civiltà Cattolica*. Apôtre du doute avec le professeur de Kœnisberg, serviteur de la matière avec les philosophes qui corrompirent nos pères, il garde encore à nos yeux comme un pâle reflet d'une vie intellectuelle qui fut meilleure. S'il a l'aspect repoussant de la chauve-souris, il en a encore les ailes : qui sait s'il ne se remettra pas à voler ? Avec quelle joie nous ferions alors admirer le poil soyeux et luisant de celui dont nous avons dû, pour être complet dans notre étude, montrer les dents cruelles et brutales.

GULLO.

LE MAJOR EDMOND MALLET

Voici la traduction de ce que l'*Oswego Morning Express* publie, à la date du 25 mai dernier, sur M. le major Edmond Mallet, l'un de nos compatriotes les plus distingués qui résident aux Etats-Unis :

Nous avons reçu hier l'agréable visite de M. le major Edmond Mallet, autrefois de cette ville, et maintenant de Washington. Combien peu de ses anciennes et nombreuses connaissances pourraient, à première vue, reconnaître sous les formes athlétiques du major ce frère et débile sergent qui, aux plus sombres jours de la rébellion, partit d'ici avec le 81^{me} régiment. On se rappelle, lorsque ce régiment se forma dans notre ville, après quelle résistance de la part des officiers recruteurs le jeune Mallet fut admis à suivre avec nos soldats ses goûts prononcés pour la gloire militaire et les hasards de la guerre. On lui objectait sa débilité. Le médecin prédisait qu'il tomberait en syncope dès la première contre-marche. Mais le jeune Mallet fut enfin accepté comme sergent. Il part, il suit son régiment dans son aventureuse et brillante carrière ; l'énergie de l'âme domine la faiblesse physique ; il conquiert à la pointe de son courage grade sur grade, jusqu'à celui d'adjudant. A la sanglante bataille de Cold Harbor, le 3 juin 1864, une balle l'atteint au côté gauche et le perce de part en part ; elle entraîne et laisse dans la plaie un bouton métallique qui, plus tard, trouve son chemin tout seul et sort des profondeurs de la blessure comme un papillon de sa chrysalide. Longtemps le jeune Mallet resta suspendu entre la vie et la mort. Enfin, il guérit comme par miracle.

Peu s'en est fallu que cette guérison, due sans doute autant à d'habiles traitements qu'à sa bonne fortune, n'ait motivé son assignation comme témoin dans la cause de Guiteau. En effet, M. Robinson, l'un des avocats de Guiteau, dont le système de défense consistait à faire attribuer la mort de Garfield à l'ignorance des médecins plutôt qu'à la balle de Guiteau, voulait, par le témoignage de M. Mallet, faire contraster l'heureux traitement qu'il avait subi avec le traitement suivi par les médecins de Garfield, et tirer de cette comparaison des conclusions favorables à sa cause. Mais ce système fut ensuite abandonné à la grande joie du major qui, étant un brave, ne se souciait pas de servir même involontairement la cause d'un lâche et vil assassin.

Le major, en récompense de ses services, fut nommé à un emploi dans le département du trésor à Washington, où il partage son temps entre les soins de sa charge et d'importants travaux littéraires. L'une des nobles ambitions de M. Mallet est de faire connaître et de populariser l'immense rôle joué par la race française sur notre continent. Dans ce but il prépare une histoire de cette race à partir de l'instant où le premier Français mit le pied en Amérique jusqu'à nos jours. Cette histoire, qui comprendra plusieurs volumes, a occasionné au major l'achat de pas moins de onze cents volumes historiques et biographiques, dont plusieurs sont précieux au point de vue de la rareté et du prix.

Il y a quelques années, M. Mallet obtint, pour raison de santé, un congé de quelques mois qu'il employa à visiter la plus grande partie de l'Europe. A son retour, le gouvernement fédéral lui confia la délicate mission de concilier aux intérêts américains plusieurs tribus sauvages et de les empêcher de se joindre au chef Joseph qui, avec les Nez-Percés, faisait alors la guerre au gouvernement fédéral. Cette mission le retint deux ans au détroit de Puget.

Nous comprenons que nos concitoyens français ont invité M. Mallet à leur adresser publiquement la parole avant son départ d'au milieu de nous et que cette invitation a été acceptée.

Un président de police correctionnelle demande à un prévenu quel est son état.

—Je n'en ai pas, répondit celui-ci.

—Mais alors de quoi vivez-vous ?

—Hélas ! monsieur le président, je vis de privations !!!

L'INSTITUT ROYAL

L'Institut Royal existe ; il s'est affirmé la semaine dernière, à Ottawa, où il a révélé au Canada son existence au milieu d'une pompe et d'un éclat d'ordinaire aux fêtes littéraires. Il est venu au monde dans la salle des séances du Sénat, dont les échos ne sont guère habitués aux phrases littéraires.

LES PRISONNIERS POLITIQUES

LISTE DES PRISONNIERS DE 1838

Aimond, Gabriel—Allard, J.-B.—Allard, Joseph—Allary, Michel—Arcand, J.-O.-C.—Archambault, Alarie—Armand dit Laflamme, Frs.—Arrès, Frs.—Ashley, Alexander—Asselin, Célestin—Aubin, Napoléon—Aubrie, Luc-Ovide—Auger, George.

Babeu, Amable—Babeu, Charles—Babin, Pierre—Bachant, Pierre—Badeau, Henri—Barbeau, Jacques—Barbeau, Jos.—Barette, Jérémie—Barnard, Edouard—Barré, Paul—Barthe, Joseph-Guillaume—Batchelor, Jacob—Bates, Roswell—Bates, Henry—Beauchamp, Ovide—Beaudin, Jules—Beaudin, Moïse—Beaudin, Toussaint—Beaudry, Ed.—Béchar, Th.—Bédard, Frs.—Bédard, Jacques—Bélanger, fils, Frs.—Bélanger, père, Frs.—Belhumeur, Ls.—Belinge, Jos.—Belleau, Jean—Belly, B.—Belouin, Ls.—Belouin, T.—Benoit, Ant.—Benziger, G.—Bergevin, fils, Chs.—Bergevin, père, Ch.—Bergevin, fils, Frs.—Bergevin, Frs.—Berry, John—Berthelot, Amable—Berthelot, Joseph-Amable—Berthelot, Denis—Bigonnesse, Alex.—Bigonnesse, Ant.—Bigonnesse, dit Beaucaire, Frs.—Billette, Michel—Billette, Pierre—Billette, Pierre—Bisaillon, Jacques—Bissette, Frs.—Bissonnette, Ls.—Blais, Jacques—Blanchard, Gérard—Blanchard, Hiram-F.—Blanchard, Ls., R. P.—Blanchette, Eusèbe—Boissonneau, Nicolas—Bolduc, Frs.-X.—Bonaire, Edouard—Boneau, Elenor—Bonin, Frs.—Bornais, J.-B.—Bouc, Chs.—Guillaume—Bouchard, Etienne—Bouchard, Jacques—Bouchard, Michel—Boucheau, Pierre—Boucher, Aug.—Boucher, Jos.—Boucher, Belleville, J.-P.—Boudreau, Alexis—Boudreau, Ch.—Boudreau, Frs.—Boudreau, Jos.—Isaïe—Bougie, Frs.—Boulet, Jos.—Boulet, M.—Bourassa, Pierre—Bourassa, V.—Bourbonnais, D.—Bourbonnais, Frs.—Bourbonnais, Olivier—Bourbonnais Michel—Bourdeau, Pierre—Bourdeau, Zacharie—Bourdon, Ls.—Bourgeault, J.-B.—Bourgue, J.-B.—Boursier, Ant.—Boursier, Paul—Boursier, dit Lavigne, Jos.—Bousquet, J.-B.—Bouthillier, Alex.—Bouthillier, Alexis—Bouthillier, Vital—Boyer, Ant.—Boyer, Célestin—Boyer, Cyprien—Boyer, J.-B.—Boyer, Jos.—Boyer, Louis—Boyer, Nicolas—Brady, Michael—Brazeau, Gédéon—Brien, Dr Jean-Henri—Brindamour, J.-B.—Brodeur dit Lavigne, Ls.—Brossois, Michel—Brousseau, Jérémie—Brousseau, Joël—Brown, William—Brunette, Jacques—Bruyère, Narcisse—Buisson, Constant—Bullard, Horatio—Burpee, Bareck.

Cadieux, Jos.—Campbell, Marc—Camyré, Frs.—Carboneau, Pierre—Cardinal, Jos.—Narcisse—Carron, Jos.—Casgrain, Jean—Cécille, Paul—Cédilot, J.-B.—Chaloux, Godfroi—Chamberlain, Erastus—Channel, Léon-C.—Chapdelaine, Ls.—Chapin, Dexter—Charbonneau, Ant.—Charette, Benoni—Charlebois, Benoit—Charon, Jos.—Charpentier, Chs.—Chartrand, Michel—Chasseur, Pierre—Chenaille, J.-B.—Chèvrefils, Gabriel—Chèvrefils, George—Choquette, J.-B.—Chouinard, Germain—Cinqmars, Frs.—Cloutier, Félix—Corderre, Emery—Cohache, Pierre—Colerier, Benjamin—Collette, Basile—Collette, Gabriel—Comtois, Michel—Connolly, Michel—Contant, Frs.—Corbeille, Joseph—Côté, Alexis—Côté, Ant.—Côté, Frs.—Côté, Gaspard—Côté, J.-B.—Côté, Michel—Côté, Pierre—Cotman, George—Couillard, Ant.—Coupal, Jos.—Coupal, dit Lareine, Ant.—Courroux, Gabriel—Coursolles, Ls.—Cousineau, Jos.—Couture, Guillaume—Cuillierier, René—Curty, Ant.—Cyre, David—Cyre, Louis.

Daigneau, Ant.—Daigneau, Ant.—Daigneau, Jacques—Daigneau, fils, Jos.—Daigneau, père, Joseph—Daigneau, Ls.—Daigneau Pierre—Dalton, Moses—Dalton, Thomas—Dalton, Wm.—Damien, J.-B.—Daoust, Chs.—Daoust, Christophe—Daoust, Félix—Daoust, Frs.—Daoust, Jos.—Daunais, Am.—Daunais, Th.—Daurais, Frs.—Daurais, J.-M.—Daurais, P.—Daurais, P.—Daurice, C.—David, Cyrille—David, Frs.—David, Isid.—David, P.—DeBoucherville, Pierre—Decoigne, P.-Th.—Defaillette, Ls.—Delorimier, Chev.—Delorme, Benj.—Demers, David—Demers, J.-B.—Demers, J.-B.—Denault, Ant.—Denault, Chs.—Denault, Ls.—Dénigé, Ch.—Denis, Julien—Deragon, Jean—Dérigé dit Laplante, Laurent—Dérigé, dit Laplante, Ls.—Dérôme, dit Decarreau, Hébert—Desautels, Ed.—Desbien, Marcel—Desbiens, P.—Desforger, J.-B.—Desgrosselliers, Mic.—Desjardins, Frs.—Xavier—Desjardins, Théodore—Desrivères, Frs.—W.—Desrochers, Urbain—Desrochers, Vital



SA SAINTETÉ LÉON XIII

—Destroismaisons, Ant.—Dewitt, Chs.—Dillon, Geo.—Dillon, sr., Richard—Dinsunsheth, James—Dion, Frs.—Donegani, John—Doré, Ant.—Doyon, Aug.—Dozois, J.-B.—Dubeau, J.-B.—Dubois, Etienne-A.—Dubord, Frs.-X.—Dubuc, Aug.—Dubuc, J.—Ducharme, Dominique—Ducharme, Léandre—Ducharme Timoléon—Duclos, fils, Toussaint—Duclos, père, Toussaint—Dufresne, Luc—Dugas Ad.—Dulude, Martin—Dumas, Jos.—Dumont, Alex.—Dumontier, Célestin—Dumouchelle, J.-B.—Dumouchelle, Jos.—Dumouchelle, Ls.—Dumouchelle, Toussaint—Dumouchelle, Vital—Dupéré, Aug.—Duplessis, Moïse—Dupont, Frs.—Dupuis, Barnabé—Dupuis, Barthélemi—Dupuis, Chs.—Dupuis, Dauphin—Dupuis, El.—Dupuis, Eus.—Dupuis, Jos.—Dupuis, Julien—Dupuis, Paul—Dupuis, P.—Dupuis, P.—Dupuis, René—Dupuis, Toust.—Dupuis, Toust.—Duquette, Amable—Duquette, Frs.—Duquette, J.-B.—Duquette, Jos.—Duquette, Pierre—Duquette, Pierre—Duranceau, Ls.—Duval, Michel.

Eno, dit Deschamps, Ant.—Eno, dit Deschamps, J.-B.—Eno, dit Deschamps, Jos.

Fabre, Ed.-R.—Farrell, Chs.—Faubert, Paul—Fauteux, Alexis—Fauteux, J.-B.—Ferland, Ed.—Ferland, Hubert—Fessier, Michel—Filion, Joachim—Fleury, Frs.—Foisie, Ant.—Fontaine, Jos.—Fortin, Christophe—Fortin, Hypolite—Foucault, Chs.—Fournier, Ls.—Franche, Ant.—Fratelin, Baron—Fratelin, alias Braditch, John—Fréchette, J.-B.—Fullum, John.

Gagner, Olivier—Gagner, dit St. Come, Pierre—Gagnon, David—Gagnon, Félix—Gagnon Frs.—Gagnon, Jean—Gagnon, Jos.—Gagnon, Jules—Galarneau, Vital—Gamache, Aubain—Gariépy, Olivier—Gaudet, Ed.—Gauthier, Ant.—Gelineau, Hyacinthe—Gendron, Ch.—Gendron, Jos.—Gendron, Jos.—Gendron, dit Peloche, J.-B.—Gervais, Aug.—Gervais, J.-B.—Girard, Ant.—Girard, Jacques—Girouard, J.-B.—Girouard, J.-J.—Giroux, Frs.—Giroux, Michel—Giroux Pierre—Goudreau, Ant.—Goudreau, Frs.—Goudreau, Frs.—Gouin, Chs.—Goulet, Félix—Goyette, Ant.—Goyette, Jacques—Goyette, J.-B.—Goyette, Joseph—Granger, Pierre—Gravel, Paul—Grosselier, Frs.—Groulx, Jérémie—Guérin, Constant—Guérin, Ls.—Guérin, dit Dussault, Ls.—Guertin, Alexis—Guertin, Frs.-X.—Guichond, Hy-laire—Guimond, Joseph.

Hamelin, Flavien—Hamelin, Frs.-X.—Harkin, Ls.—Joseph—Housselman, Etienne—Hays, Patrick—Hébert, David—Hébert, Geoffroy—Hébert, Jacques-Amand—Hébert, Jacques-David—Hébert, Jos.—Hébert, Joseph—Hébert, Ls.—Hébert, Pierre—Hébert, Pierre—Heldébram, Bastien—Helen, Bastien—Héné, Nicolas—Hensault, Ls.—Hensley, Jos.—Héroux, Pierre—Hindelang, Chs.—Høeg, Andrew—Houde, Célestin—Houle, Ed.—Houlée, J.-B.—Hubert, Ignace—Hunter, Chs.—Huot, Chs.—Huot, Prudent.

Jacques, Adolphe—Jarret, dit Bearegard, Pierre—Jérémie, Hypolite—Jodoin, Gabriel—Johnson, alias James Johnson Pratt, alias N. Ordway—Jolivet, Jos.—Joly, Basile—Julien, Louis—Juneau, dit Latulipe, J.-Baptiste.

Kent, Blaisdell—Kent, Jacob—Kent, Jones.

Labadie, Jos.-A.—Labelle, Toust.—Laberge, J.—Laberge, L.—Laberge, fils, Ls.—Laberge, P.—Labrière, P.—Lacroix, Dr A.—Jos.—Lafaille, Julien—Lafontaine, Ls.—Hypolite—Lafrance, Frs.—Lague Godfroy—Lague, J.-B.—Lague, J.-B.—Lague, Noël—Lamarre, Léon—Lamiraud, Jean-B.—Lamontagne, André—Lamoureux, Julien—Lancôt, Alexis—Lancôt, Antoine—Lancôt, Constant—Lancôt, Hypolite—Lancôt, Jos.—Lancôt, Ls.—Lancôt, Régis—Lancôt, Théo.—Landry, Hubert—Landry, Jos.—Langelier, Frs.—Langevin, Joseph—Langevin, Jos.—Langlois, Etienne—Languedoc, Etienne—Laparlé, Jos.—Laparré, Jacques—Laplanche, Christophe—Laplante, Frs.—Laplante, Frs.—Laplante, J.-B.—Lapointe, Jos.—Larivière, J.-B.—Larivière, Jos.—Larraud, Alexis—Larimouille, Ed.—Lauzon, Frs.—Lavallière, Jacques—Lavoilette, Ant.—Lavoye, P.—Lazure, Michel—Leblanc, David-D.—Leblanc, Hubert-D.—Leblanc, Olivier—Leboeuf, Etienne—Leboeuf Eustache—Leboeuf, Frs.-X.—Leclaire, Frs.—Leclaire, Jean—Leclaire, Léon—Leclaire, Paul-N.—Leclaire, Pierre—L'Ecuyer, Etienne—L'Ecuyer, J.-B.—L'Ecuyer, Jos.—Leduc, Ant.—Leduc, Aug.—Leduc, Damasse—Leduc, J.-B.—Leduc, Jos.—Leduc, Pierre—Lee, jr., Elias—Lee, Elias—Lefebvre, Ant.—Lefebvre, Célestin—Cyprien—Lefebvre, Ed.—Lefebvre, Etienne—Lefebvre, Eustache—Lefebvre, Eustache—Lefebvre, Frs.—Lefebvre, Frs.-X.—Lefebvre, Jacques—Lefebvre, J.-B.—Lefebvre, Jean-Marie—Lefebvre, Luc—Lefebvre Pierre—Lefebvre, Toust.—Legault, Aug.—Leger, Aug.—Legrand, dit Dufresne, Isidore—Legrand, dit Dufresne, Toust.—Legrand, dit Dufresne, Toust.—Lemelin, Louis—Lepailleur, Frs.—Maurice—Leroux, Jos.—Lescault, dit Lacasse, Ls.—Lesiège, dit Lavoilette, Ls.—Lésperance, Alfred-B.—Levesque, Guillaume—Levesque, J.-B.—Levesque, Michel—Loiselle—J.-B.—Loiselle, Paul—

Loiselle, Toussaint—Longpré, Bénoni—Longtin, Ambroise—Longtin, Jacques—Longtin, Jean-Baptiste—Longtin, Jos.—Longtin, Jos.—Longtin, Jos.—Longtin, Jos.—Longtin, Ls.—Longtin, Moïse—Longtin, dit Jérôme, fils, Michel—Louprette, Denis—Lucasse, Ls.—Lukin, J.-B.—Lusignan, Dr Chs.-A.—Lussier, fils, Basile—Lussier, père, Basile, Ls.—Lussier, Ls.—Lussier, Paschal—Lussier, Paul—Lussier, Pierre.

Macrellis, Robt.—MacDonnell, John—Macé, Pierre—Maheu, Barthélemi—Maheu, Ls.—Mailloux, Paul—Malbœuf, Geo.—Malette, J.-B.—Malette, Pierre—Marceau, Jos.—Marceau, Jos.—Marceau, dit Petit Jacques, Joseph—Martin, Ls.—Martin, Simon—Mathurin, Michel—Mauchond, François.—Meloche, Jos.—Menard, Alexis—Menard, Michel—Menard, Moïse—Menard, N.—Menoche, Frs.—Mercille, Chs.—Mercille, J.-B.—Mercille, Noël—Mercille, Paul—Merleau, Etienne—Merleau, Frs.—Messier, François—Metras, Jean-B.—Meunier, Michel—Michelon, Michel—Miette, Ama.—Miller, Ls.-S.—Millet, Pierre—Molleur, Pierre—Mondat, Charles—Mondelet, Charles—Mongeon Chs.—Monjeau, Antoine—Monjeau, Louis—Monnette, Dominique—Monnette, François—Monnette, Médard—Monnette, Théo.—Montpetit, Etienne—Montpetit, J.-B.—Montpetit, Pierre—Morin, Achille—Morin, Ls.—Morin, Lucien—Morin, Pierre-H.—Morochond, Frs.-M.—Morrison, Donald-G.—Mott, Benjamin.

(La fin au prochain numéro.)

L'ANNEAU DES FIANÇAILLES

Voilà de cela une quinzaine d'années, sous Napoléon III, on parlait encore un peu de la comtesse Flora de Carleville. Vous le rappelez-vous ? On la voyait souvent à cheval ou en calèche, autour du lac.

Mme Flora de Carleville était une femme de taille moyenne. Il paraît qu'elle avait été fort jolie à l'époque du coup d'Etat. Elle était brune avec un soupçon de moustache sur la lèvre supérieure. Deux grands yeux noirs éclairaient son visage mat d'une lueur presque sinistre. Un viveur émérite, le comte d'Orsay, l'ami de lord Byron disait d'elle : " Il y a de la panthère dans cette femme-là."

Veuve d'un planteur des Antilles, enrichi par la traite des nègres, elle passait pour avoir une fortune de trois millions. Cent cinquante mille francs de rente expliquaient assez comment elle pouvait jeter l'argent par les fenêtres. Dans son monde, les jeunes gens, devenus de plus en plus calculateurs, disaient volontiers :

—Que voulez-vous ? c'est une charmante maîtresse et, par-dessus le marché, une maîtresse qui ne coûte rien.

Mme la comtesse Flora de Carleville avait donc un joli succès. Néanmoins, un nuage noir ombrageait parfois son front. Autour de la pétillante millionnaire, on se disait alors : — " Qu'a-t-elle donc ? Que peut-elle avoir ? " Une chambrière indiscrète révélait aussitôt un secret terrible. Le matin, en faisant sa toilette, la comtesse avait distingué, parmi ses cheveux si noirs et si soyeux, ce premier fil blanc sur lequel Octave Feuillet a composé une comédie élogique. Un fil blanc ! elle avait détourné les yeux de l'almanach accroché dans son boudoir et avait eu l'air de dire :

—Je ne veux pas qu'on me rappelle que je touche à mes quarante-cinq ans.

Ceux qui pénétraient le mystère de cette soudaine tristesse baissaient la tête d'un air significatif et se disaient à demi-voix :

—Elle va avoir quarante-cinq ans ? Eh bien, malheur à celui qu'elle aimera le dernier ! Pour celui-là, Mme Flora deviendra un crampon, et le crampon le plus redoutable de tous !

* *

A cette même époque, Albert de Virlieu fut présenté à la panthère.

Albert de Virlieu venait de perdre son père, riche armateur du Havre, qui lui avait laissé une assez belle fortune. Afin d'avoir une bonne posture dans le monde, il s'était fait nommer auditeur au Conseil d'Etat. Quatre ou cinq protecteurs de haute volée se chargeaient du reste de son avenir. Le jeune homme avait une jolie figure, d'excellentes manières, beaucoup d'esprit et l'usage du monde. Un vrai filleul des fées.

Le jeune auditeur fit une vive impression sur la belle veuve.

Depuis qu'elle était en vue, la créole avait désespéré vingt brillants oisifs par l'excès de sa coquetterie et par son amour du changement. Mais, la chambrière venait de le dire, elle avait aperçu, le matin, le premier fil blanc, qui est le signe avant-coureur de l'abandon ou de la retraite.

* *

A dater de ce jour-là, elle fit à Albert de Virlieu toutes sortes d'avances. Elle se fit aimer de lui et elle l'aima.

—Heureux Albert ! disaient ceux qui ne voient que la surface des choses.

—Malheureux auditeur ! s'écriaient les ambitieux ; c'est un homme perdu !

—Albert, nous ne nous quitterons plus, disait Mme de Carleville.

—Non, Flora, nous ne nous quitterons qu'à la mort, répliquait-il, pour répondre à une parole de théâtre par une parole de roman.

Ce que disent la langue et les lèvres, le cœur le dit-il aussi ? — Mon Dieu, pas toujours, vous le savez bien. — Une union si disproportionnée devait produire, un jour ou l'autre, son inévitable effet. Et d'ailleurs, plus on allait, moins Flora était jeune. Le fil n'était plus seul ; il s'était multiplié. Une teinte d'ivoire s'étendait désormais sur le visage naguère si blanc de l'Américaine. Albert de Virlieu, n'en étant plus aux premières ivresses, contemplait, malgré lui, ce ravage des ans et, à son tour, il était devenu rêveur.

* *

L'amour de plus en plus violent de la créole l'éloignait au lieu de le ramener.

—Ah ! dame, elle n'est plus la même, se disait-il ; ah ! dame, elle a vieilli ; ah ! dame, elle a des cheveux blancs !

En s'apercevant de ces froideurs, Mme de Carleville s'emportait. Le dépit se joignait à la passion. Pour un oui, pour un non, elle se livrait aux emportements de la jalousie.

—Pourquoi est-il de glace ? se demandait-elle.

A la fin, comprenant que tout était inutile et que l'amour de l'auditeur s'en allait au galop, elle ne douta plus qu'elle n'eût une rivale.

—Où va-t-il ? que fait-il ? se dit-elle.

Flora fit surveiller par une agence Tricoche et Cocollet jusqu'aux moindres actions de son jeune fiancé.

Un jour, on lui fit une communication qui la frappa à la tête comme un coup de foudre. Albert allait se marier...

* *

Après s'être mise elle-même en campagne, Flora apprit qu'Albert s'était fait présenter chez un maître de forges, présentement membre de la Chambre des députés. Là, il s'était épris de la fille de la maison, aussi jolie que jeune. L'auditeur en était follement épris.

La veille, il avait acheté pour cette jeune personne, chez le joaillier à la mode, une bague qu'il avait obtenu de lui offrir pour le jour de sa fête.

A cette nouvelle, l'amour de la créole fit place à une seule pensée : la vengeance, et voici l'horrible et bizarre moyen qu'elle imagina.

La comtesse se rendit en équipage chez le joaillier où Albert de Virlieu avait acheté l'anneau pour sa jeune fiancée. Très belle et très habile causeuse, elle dit au commerçant que c'était pour elle-même que l'auditeur avait fait cette emplette. Elle ajouta que, dans une promenade au bois, elle l'avait perdue. Or, craignant que cela ne fâchât M. de Virlieu, elle voulait absolument avoir une bague pareille, disant qu'elle était prête à payer pour cela tout ce qu'il faudrait.

Le joaillier s'empressa de faire faire un second anneau en tout semblable au premier et le lui remit.

—Quinze cents francs, dit-il.

—Ah ! c'est une bagatelle—et elle paya.

* *

Dès qu'elle eut le bijou, la jalouse se rendit dans un des hôpitaux de Paris. Là, moyennant quelques louis, elle finit par obtenir du concierge qu'il lui donnerait un des doigts de la première jeune fille qui viendrait à mourir dans l'établissement.

—Ah ! M. de Virlieu s'est moqué de moi ! dit-elle. Ah ! il en aime une autre ! Eh bien, nous allons voir !

Elle écrivit à Albert qu'elle voulait avoir avec lui un dernier entretien, et elle le pria de venir, le lendemain, déjeuner avec elle, sans cérémonie.

Quand on fut sur le point de se mettre à table, elle éclata en reproches et en larmes. Puis, tout à coup :

—Ne croyez pas me tromper, Albert, reprit-elle ; je sais tout. Vous allez vous marier.

—Flora, qui a pu vous dire... ?

—Je sais tout, je vous le répète ; mais vous n'avez pas cru que je serais indifférente en présence d'une si grande trahison. N'est-ce pas que vous ne l'avez pas cru ?

—Madame, je...

—Tenez, s'écria-t-elle en lui jetant le doigt coupé au quel elle avait passé l'anneau ; tenez, ce mariage ne peut se faire. Albert, votre fiancée vous rend votre bague.

—Grands dieux ! est-ce possible ? s'écria le jeune homme deux fois effrayé.

Albert de Virlieu se leva comme un fou ; il rentra chez lui en courant et se brûla la cervelle.

(Le Petit Nancéien.)

JULES DE VERNAY.

CHOSSES ET AUTRES

La Chambre locale de Québec a été prorogée samedi après-midi, avec le cérémonial ordinaire.

M. John Joseph McGee, frère de l'hon. d'Arcy McGee, assassiné en 1868, vient d'être nommé greffier du Conseil exécutif fédéral, en remplacement de feu M. Côté.

On annonce de Paris que le général de Charette s'est embarqué la semaine dernière au Havre pour le Canada. M. de Charette assistera, au mois de juin, à la réunion des Zouaves Pontificaux Canadiens, ses anciens soldats.

On vient de former, à Québec, une société d'études et de recherches, dont le but est d'étudier les questions d'histoire naturelle. M. le grand vicaire Hamel est le président de cette société, et M. l'abbé C. K. Laflamme en est le secrétaire. Le nombre des membres est très restreint. Il y aura une réunion régulière le mardi de chaque semaine, à l'Université-Laval.

La semaine dernière, *L'Opinion Publique* ayant été publiée deux jours plus tôt que d'usage, l'article sur l'Institut Royal n'a pu être corrigé, et a paru avec une énorme faute, un *que* à la place d'un *dont*. Nous avions écrit à propos de la fondation de l'Institut que c'était l'encouragement le plus puissant dont les lettres canadiennes avaient été l'objet, et il s'est glissé à la place de ce *dont* un *que* tout à fait déplacé.

Guiteau vient de voir lui échapper la dernière chance de salut qui lui restait. La Cour du Banc, en qui il avait une si grande confiance, a rendu contre lui son verdict définitif. Un nouveau procès lui est refusé, et le jugement le condamnant à mort est confirmé.

Ainsi donc, Guiteau sera exécuté le 30 juin prochain, à peu près à l'anniversaire du jour où il a assassiné le président Garfield.

UN CANADIEN.—M. J.-D. Chartrand, autrefois comptable au bureau du *National*, et qui a été capitaine-adjutant du 65^{me} bataillon, a pris, il y a quatre ou cinq ans, du service dans l'armée française, à la légion étrangère. Sa conduite, pendant la campagne du Sud-Oranais, lui a valu le grade d'adjutant.

M. Chartrand, est, croyons-nous, le seul Canadien qui ait pris du service dans l'armée française.

Les administrateurs de l'hôpital Notre-Dame, de cette ville, ont acquis de la succession Fournier, pour la somme de \$30,000, la propriété autrefois connue sous le nom d'hôtel Donegana, et actuellement convertie en hôpital. Cet achat assure pour l'avenir l'existence d'une institution dont tout le monde reconnaît aujourd'hui l'importance et la nécessité. Les directeurs de l'hôpital font actuellement un nouvel appel au public et ont ouvert des listes de souscriptions pour créer un fonds spécial destiné au paiement de la propriété récemment acquise. Nous sommes heureux d'apprendre que notre estimable concitoyen, M. C. S. Rodier, s'est le premier inscrit sur la liste de souscription pour la somme de mille dollars (\$1,000). Nous souhaitons que l'exemple donné par M. Rodier soit suivi par un grand nombre de nos concitoyens.

La semaine dernière a eu lieu la bénédiction de la première pierre du séminaire de Ste-Thérèse, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles.

Sa Grandeur Monseigneur Fabre, évêque de Montréal, présidait à la cérémonie.

Une messe basse fut dite en présence de l'évêque par monsieur le curé de Longueuil. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Lévesque, du séminaire de St.-Sulpice. Le prédicateur prit pour texte ces paroles d'Esdras : *Surgamus et edificemus*.

En des paroles admirables d'à-propos et d'éloquence, il développa ces deux idées, que les directeurs de Ste-Thérèse élevaient, à la fois, un monument de famille et un monument national.

A raison des incertitudes de la température, la cérémonie eut lieu dans l'église, mais après la bénédiction, la pierre angulaire fut portée en procession jusqu'au chantier.

La fanfare du 65^{ème} bataillon, en promenade à Ste-Thérèse, égayait la marche de ses plus beaux morceaux.

Monseigneur fit une allocution à la foule assemblée. Il commenta ces paroles de l'écriture, tirées de l'office du jour : *Nisi Dominus edificaverit domum in vanum laboraverunt qui edificaverunt eam*. "C'est en vain que travailleraient ceux qui bâtissent la maison, si le Seigneur ne la bâtitait lui-même."

Les Soeurs de la Congrégation, avec le concours bienveillant des dames du village, ont bien voulu se charger de donner le dîner, dans une des salles de leur couvent, aux messieurs du clergé, ainsi qu'à messieurs les

architectes, les entrepreneurs, les maires du village et de la paroisse de Ste-Thérèse.

La fête a été belle, les messieurs de Ste-Thérèse ont lieu d'en être satisfaits.

On lit dans le *Temps* de Paris :

Les journaux religieux publient l'allocution prononcée par Mgr Lavignerie, archevêque d'Alger, en recevant des mains du comte Cecchini, la calotte cardinalice. Une dépêche de notre correspondant particulier a déjà donné une analyse complète de ce discours. Nous reproduisons cependant, d'après les journaux religieux, le passage dans lequel l'orateur, après avoir fait un tableau rétrospectif de l'histoire du christianisme sur la côte africaine, est venu à parler de l'époque actuelle :

"Vous direz à Léon XIII, monsieur le comte, en lui portant les hommages de notre vénération filiale, que, sous son grand pontificat, vous avez vu le signe de la Rédemption couronner cette antique acropole comme un signe de résurrection et d'espérance ; vous lui direz que, grâce à la France, un temple, une maison de prières, consacrés à la mémoire du plus pieux de nos rois, s'élevèrent sur les débris des superstitions antiques ; vous lui direz enfin que vous y avez vu, autour de leur pasteur, des chrétiens appartenant à toutes les nations de la vieille Europe, à son Italie, à la France, à Malte, à l'Espagne, à la Sicile, et qu'en son nom je prêche à tous la charité, l'union et la paix.

"C'est la mission qu'il m'a donnée lui-même et que je remplirai fidèlement tant que j'exercerai ici mon ministère.

"Mon seul désir, en effet, messieurs, est que vous n'avez tous qu'un seul cœur, une seule âme, pour l'accomplissement d'une œuvre aussi grande. Je demande à Dieu de hâter le jour, prochain je l'espère, où grâce à la modération des uns, à la sagesse des autres, les intérêts de tous se trouveront conciliés et où il n'y aura plus parmi nous d'autre émulation que l'émulation féconde du travail, de l'intelligence, de l'honnêteté, de la vertu.

"Tels sont les sentiments avec lesquels je reçois ces insignes ; car de même que, dans mon précédent ministère, j'ai toujours servi la cause de la religion et de la France sans vouloir jamais entrer dans les divisions et dans les passions des partis, de même je veux servir ici la cause de l'Eglise en aimant, à son exemple, tous ses fils à son égal amour."

A propos de mode, le chroniqueur du *Figaro*, *Etin-celle*, fait une charge à fond contre certaines excentricités qui déparent par le temps qui court les toilettes des dames à Paris.

En même temps que la peinture et la sculpture, se manifestent les toilettes nouvelles.

Mme de Girardin disait : Le monde se divise en deux sortes de gens : ceux qui se lavent les mains et ceux qui ne se lavent pas les mains.

De même, le camp féminin est partagé en deux parties irréconciliables : Les femmes qui savent s'habiller et les femmes qui ne savent pas s'habiller.

Les premières, auraient-elles une robe de serge ou de toile à torchon seront charmantes.

Les secondes, fussent-elles vêtues de soieries princières, de broderies étonnantes et de bijoux inestimables, resteront fagotées et passeront aux yeux des connaisseurs pour des *paquets*.

J'espère que les femmes qui savent s'habiller ne porteront jamais de ces affreux chapeaux, pareils à des toits de chalets suisses, dont on dit : Turlutu, chapeau pointu.

Qu'elles se gardent, au nom du bon Dieu et des saints, de ces horribles mélanges de bleu-épicié et de vert-épinard, qui affligent les yeux en ce moment.

Enfin, ne pourrait-on modérer la passion excentrique qu'on témoigne pour le jaune ?

Cette couleur, emblème autrefois de disgrâces qui font rire dans Molière et font mal au cœur dans M. Zola, est la couleur préférée entre toutes.

Depuis la nuance giroflée jusqu'au rayon de lune, toutes les femmes se sont affolées du jaune.

Encore la giroflée et le rayon de lune sont-ils poétiques, mais la capucine, le safran, la carotte et le pissenlit me paraissent terriblement naturalistes.

On a remarqué au dernier grand bal donné dans les hautes régions de l'élegance une épidémie de jaune. Est-ce l'influence du Veau d'Or ?

Prenez garde, Parisiennes et spirituelles, d'entendre appeler la prochaine fête où vous apparaîtrez, le bal des serines.

UN HOMME OISIF.—On qualifie d'oisifs les gens qui n'ont rien à faire. Eh bien moi, je soutiens qu'il n'y a rien qui, en général, donne de l'occupation comme l'oisiveté, et je citerai, pour exemple, mon ami Bizo, qui, aux yeux du monde, passe pour un type d'oisif, quoiqu'il soit le mortel le plus occupé que je connaisse : il n'a jamais un moment de libre.

Il a trente amis intimes, cent personnes qu'il se croit dans l'obligation de cultiver ; vingt comptent sur lui le même jour, dix l'attendent à souper : mais il ne sait auquel entendre.

Chaque jour, il a une foule d'emplètes à faire pour les personnes qu'il fréquente, car à quoi ne se connaît-il pas ?

C'est lui qui fait la provision de vins et de liqueurs de toutes ses connaissances.

Il vous dira le nom de tous les bijoutiers, il sait où l'on trouve les meilleures lunettes et les meilleures pastilles.

Il est toujours pressé, toujours en l'air : on le trouve partout, aux spectacles, aux concerts, aux promenades, aux revues, aux enterrements.

Il est informé le premier de tous les décès, de tous les mariages, de toutes les historiettes, de tous les can-can ; il a chez lui tous les journaux, dont il ne lit guère que les annonces.

Il est maquignon, brocanteur, complaisant, obligeant, soigneux ; tout le monde veut l'avoir ; il rend mille petits services dans la société, règle les pendules, loue les loges, procure des billets de spectacle, place des domestiques, recommande des ouvriers.

Est-on malade, il vous amène un médecin. Etes-vous dans la douleur, il force votre porte, et ne vous quitte pas qu'il ne vous ait vu rire.

Vous voyez, par cet échantillon, que c'est une vie réellement fort agitée que celle de cet homme oisif ; il fait parfois dans un jour ce que le mortel le plus laborieux n'entreprendrait pas de faire dans deux semaines.

LA RÉSISTANCE À LA LOI D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE.—M. Baudry d'Asson, membre de la Chambre des Députés, vient d'adresser la lettre suivante à M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique :

"Château de Fonteclose (Vendée, France).
24 avril 1882.

"Monsieur le ministre,

"Je suis un de ces nombreux pères de famille frappés par la loi maçonnique et athée que vous venez, au nom de la République, de faire infliger à la France très chrétienne.

"Aussi, ai-je le droit et le devoir de vous adresser la déclaration suivante :

"Je ne connais pas de loi qui puissent me ravir l'âme de mes enfants ; et, tant qu'il me restera une goutte de sang dans les veines et un battement au cœur, le dépôt sacré que j'ai reçu de Dieu, et non des hommes, ne me sera pas ravi pour devenir la chose et la propriété de l'Etat !

"En conséquence, monsieur le ministre, j'ai l'honneur de vous informer que je me refuserai absolument à faire à la mairie de ma commune la déclaration exigée par l'article sept de cette loi que réprovent, comme un outrage, la dignité et la conscience nationales.

"Je subirai l'amende une fois, vingt fois, cent fois, s'il le faut, mais je resterai maître de l'âme de mes enfants !

"Pour me condamner aux cinq jours de prison que devra m'appliquer monsieur le juge de paix de mon canton, il faudra sans doute, en vertu de la loi constitutionnelle, l'autorisation de la Chambre des Députés. Or, si comme je n'en puis douter, la majorité républicaine qui a fait la loi vexatoire et néfaste consent aux poursuites que provoquera cette législation barbare contre les représentants du pays, je considérerai ma peine, qui sera aussi, je le crois, celle d'un grand nombre de pères et de mères de famille, comme un honneur insigne, et j'y verrai l'heureux gage d'un avenir meilleur et prochain pour ma chère patrie.

"L'accumulation de vos fautes politiques et vos entreprises de persécution religieuse me disent, monsieur le ministre, que l'heure de Dieu est proche, et que l'auguste héritier des rois qui ont fait la France sera bientôt appelé par elle à sauver ses destinées.

"Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués,

"A. DE BAUDRY D'ASSON,
Député de la Vendée."

A la campagne :

Paul n'a pas été sage et on l'a mis au pain sec. Il a jeté son morceau de pain sur un banc dans le jardin. Une abeille vient s'y poser. La bonne fit un geste pour la chasser.

Paul l'arrêtant :

—Laisse-la donc ! Elle ne sait pas que je suis au pain sec... Elle va peut-être mettre un peu de miel dessus.

Un professeur, qui aimait à parler de tout, se mit à demander, dans une société, si la colombe qui apporta un rameau d'Olivier à l'arche de Noé avait été un mâle ou une femelle.

—Pour ma part, je crois que c'est une femelle ajouta-t-il.

Un vieux grognard de la société répliqua :

—Et moi je soutiens que c'était un mâle, car une femelle n'aurait pas pu tenir le bec fermé.

RÉPONDEZ.—Prouvez des cas de maladie des rognons, du foie, des reins et autres qui peuvent être guéris et qui ne l'ont pas été par les Amers de Houblon !



L'EXPULSION DES RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE SOLESMES—À LA PORTE DE L'ABBAYE

NOS GRAVURES

L'expulsion des moines de Solesmes

Notre numéro contient quelques vues de la célèbre abbaye, la plus ancienne de France après celle de Ligugé.

Elle fut fondée en 1010, des libéralités du comte Geoffroy de Sablé.

Pendant le moyen âge, et jusqu'à la révolution, les moines bénédictins furent les tranquilles possesseurs de l'abbaye, et les administrateurs spirituels et temporels des villages voisins de leur couvent. 89 les dépouilla, et ce fut seulement en 1833 que l'abbé Guéranger, du diocèse du Mans, acheva les bâtiments de l'abbaye, que les acquéreurs de biens nationaux avaient laissés debout.

L'abbé remit en vigueur, parmi les prêtres qui l'avaient suivi, la règle de saint Benoît.

C'est cette abbaye qui vient d'être le théâtre de faits auxquels on ne peut assister avec indifférence, tant le spectacle en est affligeant et triste.

A quelques mois de l'expulsion des congrégations, les raisons politiques qui l'avaient décidée ayant disparu, les moines bénédictins osèrent rentrer chez eux.



L'ABBAYE DE SOLESMES—UNE CHAPELLE

Les rentrées ne furent pas clandestines, elles se firent à ciel ouvert, au vu et au su de tout le monde, à Solesmes, à Sablé et dans tout le département.

Mais cette reconstitution partielle de « la Congrégation de France » inquiéta l'autorité. Des dénonciations furent lâchement faites. Une enquête fut ordonnée par le Gouvernement, et, sur un rapport détaillé du préfet de la Sarthe, ordre fut donné à l'abbé dom Charles Couturier de disperser de bon gré la congrégation reconstituée, s'il ne voulait pas qu'on employât contre lui la force armée.

Sur le fier refus du Père Abbé d'obtempérer à un ordre qui portait atteinte à ce qu'il considérait comme son droit et son devoir, l'expulsion nouvelle fut décidée.

Le 22 mars, le coup de crochet a été donné à la serrure du couvent.

Le préfet de la Sarthe guidait en personne cette nouvelle exécution des décrets.

Dans la chapelle, les Pères réunis chantaient le « *Dies iræ* ».

Le préfet fit les sommations d'usage et, comme personne ne bougeait, les soldats accomplirent les ordres qu'ils avaient reçus.

Les soixante-dix religieux furent violem



L'ABBAYE DE SOLESMES—LE CLOITRE.

ment traînés au dehors, un à un. Cela dura une heure environ.

L'abbé protesta contre la violation de sa propriété. Les scellés furent néanmoins apposés incontinent sur toutes les portes, et les Pères furent laissés sur le grand chemin.

Tel est le récit sommaire des douloureux événements qui viennent de se passer. Nous y joignons d'intéressantes gravures, représentant les lieux où ils se sont accomplis.

Sa Sainteté Léon XIII

Pour détails, voir notre dernier numéro, à l'article *Léon XIII à Paris*, page 249.

La citadelle du Caire

Cette vaste construction, bâtie sur un mamelon au pied duquel coule le Nil, est accessible par deux entrées. L'une de ces entrées, nommé *Aab-el-Azab*, est un magnifique spécimen d'architecture sarrasine; c'est une porte à ogive surbaissée, flanquée de deux énormes tours dont les murailles sont divisées en larges bandes horizontales, alternativement rouges et blanches. Un sentier étroit et sinueux conduit de cette porte à la partie haute de la citadelle; c'est dans ce défilé que les Mameluks furent massacrés, par ordre de Méhémet-Ali, le 1er mars 1811; on rencontre encore à quelque distance, sur la plate-forme occidentale, une terrasse surnommée le *Saut du Mameluk*, parce que ce fut de cet endroit qu'Émin-bey, le seul des chefs qui échappa à la mort, lança son cheval à travers une brèche des murailles. — La citadelle du Caire se compose de trois parties distinctes, entourées chacune de murailles et de tours crénelées. Ce fut le célèbre Saladin qui commença ces fortifications au milieu desquelles il fit élever un palais et une mosquée. Ces édifices, détruits par l'explosion de la poudrière en 1823, ont été remplacés par de nouvelles constructions sous Méhémet-Ali. On entre aujourd'hui à la citadelle par une rampe qui entoure les murailles du côté N.-E., et dont la pente est assez bien ménagée pour être accessible aux voitures.

ANNE DU VALMOËT

PAR

M. MARYAN.

XXIV

(Suite.)

Peu à peu les histoires du couvent s'épuisèrent, et l'on en vint à une époque plus récente. D'abord Anne écouta. L'âme joyeuse de la femme aimée et de la mère heureuse était plus disposée à l'expansion que le cœur un peu froissé de la jeune fille. Marguerite raconta la vie triste et étroite qu'elle avait menée au sortir du couvent, puis parla de son mariage.

— Paul était alors professeur d'histoire dans un grand lycée de Paris, dit-elle, et sa position, aussi bien que ses qualités sérieuses décidèrent mon tuteur (mon père venait de mourir) à agréer sa demande. Moi je consentis, peut-être pas sans un regret. Les jeunes filles sont si folles! Pour moi, le bonheur s'identifiait avec la jeunesse, la beauté, que sais-je? Cependant, Paul se montra si bon que je m'attachai vite à lui; mais je ne compris moi-même combien je l'aimais qu'une année plus tard, lorsque, une affection du larynx ayant brisé sa carrière en l'empêchant de professer, il dut solliciter la modeste place qui nous fait vivre ici. Quand l'arrêt du médecin lui fut connu, il ne laissa échapper aucune plainte, bien qu'il aimât passionnément sa profession, et que son nom fut justement célèbre dans l'enseignement. Je m'assis près de lui, tout en larmes, et il me dit avec douceur: — Marguerite, lorsque, malgré les années qui nous séparent, je demandai votre main, j'espérais vous entourer de bien-être, d'aisance, et même arriver pour vous à la célébrité. Tout cela va me manquer. Si j'étais seul, peut-être essaierais-je la carrière des lettres; mais elle est trop hasardeuse pour un époux et un père, et les débuts en sont trop longs. Je puis obtenir une situation modeste qui vous donne le nécessaire et nous permette d'élever notre enfant. Hélas, j'avais rêvé mieux pour vous! Maintenant que je suis pauvre, vieilli, et que je dois vous emmener dans une ville lointaine, puis-je goûter la consolation de vous voir heureuse? Et ce don de gaieté que vous avez reçu et qui a embelli ma vie, continuera-t-il de s'épanouir au seul rayon de mon affection?...

Marguerite s'arrêta, vaincue par l'émotion que ces souvenirs éveillaient dans son cœur. Elle essuya les larmes qui rendaient ses yeux plus brillants, et embrassa Anne, qui l'écoutait avec sympathie.

— Alors, reprit-elle au bout d'un instant, je me sentis remuée jusqu'au fond du cœur. Jusque-là, j'avais tout reçu de mon excellent mari; maintenant, j'allais lui rendre, en consolations, en bonheur, ce qu'il m'avait donné. Anne, ma chérie, de ce jour, je l'aimai si tendrement!... On dirait que tout se paie ici-bas, et l'on n'aime jamais mieux qu'après un sacrifice. Nous devinmes presque pauvres et tout à fait obscurs. Mais si j'en souffris un peu, mon mari, grâce à Dieu, ne s'aperçut pas de mes regrets, et maintenant il est assez heureux pour avoir oublié le passé. Le véritable bonheur, après tout, gît dans l'affection.

Anne tressaillit.

Oui, Marguerite était réellement heureuse: une heure plus tard, en la voyant près de son mari, son enfant dans ses bras, montrant à son amie avec une innocente fierté la petite maison

où elle faisait régner une élégance modeste et un confort bien entendu, il eût été impossible de nier qu'elle eût trouvé la paix et la joie dans l'accomplissement de sa tâche féminine. Et cette tâche ne se bornait pas à ces soins d'intérieur. Anne comprit quelle mission plus haute et plus touchante était réservée à l'épouse. M. Aymard, malgré sa résignation, songeait parfois avec mélancolie à l'ancien théâtre de sa vie et de ses succès. Marguerite savait alors trouver de ces à-propos que le cœur inspire, et qui, en réconciliant le savant avec sa vie obscure, lui donnaient la douce certitude que sa femme était satisfaite de son sort.

Cette nature de Marguerite, si ouverte, si généreuse, si féminine, plaisait de plus en plus à Anne. En un jour d'expansion, elle révéla à son amie les deux secrets de sa jeune vie: le sentiment maintenant effacé qu'elle avait éprouvé pour Jean de Prévèlle, et les occupations littéraires qui commençaient à prendre tant de place dans son existence.

La jeune femme écouta avec enthousiasme les vers écrits par Anne.

— Comme je serai fière de toi! Sais-tu que tu seras célèbre? s'écria-t-elle avec un enjouement affectueux. Anne, laisse-moi montrer cet album à mon mari; il s'est beaucoup occupé de littérature, et il est si bon juge!

— Non! oh! non! répondit Anne toute effrayée. S'il jugeait ces poésies médiocres, je les jetterais au feu, je cesserais d'écrire, et je me priverais ainsi d'une consolation. ...

— Médiocre!... Donne-les moi, te dis-je, je ne te nommerai pas. ...

Le cœur de la jeune fille battit plus fort pendant cette journée. Le soir, Marguerite lui remit en souriant son album.

— Regarde à la dernière page, dit-elle, et crois-en mon mari.

Dès qu'elle fut seule, Anne ouvrit l'album d'une main fiévreuse. Une note écrite en marge, au crayon, frappa aussitôt ses yeux:

« Beaucoup d'inexpérience, mais de la flamme et des éclairs de génie. L'auteur est digne de sortir des sentiers battus, et, dédaignant d'exciter des émotions banales et factices, de s'élever jusqu'à l'âme, dans la région sereine du beau et du grand. »

Le mot de *génie* sembla rayonner devant les yeux de la jeune fille et lui causa une sorte d'éblouissement. Elle ne dormit pas cette nuit-là, toute au vertige et à l'enivrement de paroles que M. Aymard n'eût peut-être pas écrites si sa femme n'eût respecté le secret de son amie.

XXV

Il y avait près d'un mois qu'Anne avait quitté Paris, et une réelle modification s'opérait en elle. La gaieté de Marguerite dissipait peu à peu sa mélancolie, l'intelligence et le sens élevé de M. Aymard la réconciliait avec les jouissances obscures et les talents ignorés de la foule, l'activité de ce ménage secouait sa langueur, et il n'était pas jusqu'au baby qui ne jouât son rôle auprès d'elle en la distraignant des rêveries pénibles auxquelles elle se laissait entraîner en songeant à son retour à Paris.

Le temps, en effet, passait rapidement, d'autant plus rapidement aux yeux de la jeune fille, qu'on lui procurait le plaisir, toujours nouveau pour elle, d'excursions intéressantes. Non-seulement elle avait parcouru la ville et admiré en artiste les antiques maisons à pignons, mais elle avait visité les sites les plus charmants et les plus splendides des environs: les ruines majestueuses de Tonquédec, se mirant fièrement dans la rivière, les restes moins bien conservés de Coatfrec, poétiquement enchâssés dans une verdure épaisse, le château de Kergrist, élevant ses sept tourelles au-dessus d'un merveilleux horizon, la baie si riante de Perros, les rochers monstrueux de Ploumanach et de Trégastel. La mer l'attirait surtout. Elle avait passé de longues journées, sans s'apercevoir de la fuite des heures, devant ces blocs de granit, semés dans une si grandiose confusion qu'ils éveillent l'idée de ruines gigantesques, et elle avait suivi des yeux, sans se lasser, les vagues qui s'engouffraient dans les rochers ou qui venaient expirer paisiblement sur la grève. Au retour de ces promenades, elle avait traduit en pages brûlantes les élans de son esprit et les sensations de son cœur.

Elle eût voulu prolonger ce séjour, qu'elle appelait une halte dans sa vie, et M. et madame Aymard insistaient vivement pour qu'elle restât encore avec eux; mais, craignant d'abuser de leur hospitalité, elle songeait à fixer le jour de son départ.

— Deux lettres pour toi! dit gaiement Marguerite, apportant le courrier dans la salle à manger, à l'heure du déjeuner. Et pour vous, Paul. ...

M. Aymard ouvrit ses lettres; Anne en fit autant des siennes, et soupira. Laurence était mariée. Avec le tact qui était sa qualité dominante, elle n'avait point signé son nouveau nom, et se bornait à assurer Anne de son inaltérable tendresse; mais il y avait dans cette lettre, à l'insu de celle qui l'avait écrite, quelque chose de triomphant qui blessa la jeune fille.

L'autre missive était du Dr Sertan.

— Les voilà mariés, écrivait-il. Il y avait peu de monde à l'église, mais on s'accordait à admirer la toilette seyante et la grâce de madame Laurence. La toilette, c'est quelque chose de gris ou de lilas (je ne connais rien à vos couleurs), et le chapeau était une de ces choses insensées, un chiffon de dentelle et de roses que vous autres, femmes, payez dix fois son prix s'il porte au fond de la coiffe, là où ça ne se voit pas, le nom de madame Odde ou de toute autre célébrité de ce genre.

« Devant les faits accomplis, il n'y a que la résignation; et pour envisager brutalement la question, vous seule, ma pauvre enfant, pouvez souffrir de ce mariage; maintenant, faites provision de courage et de gaieté, s'il se peut. Le premier moment est cruel, mais tout s'émousse. Le vieux docteur, qui n'a ni enfants ni foyer, mais dont le cœur s'est consacré à une dernière affection se voit, lui aussi, condamné à souffrir. Mon neveu Georges entreprend une longue série de voyages. Je ne veux pas me mettre en travers de ses projets, mais je souffre profondément. ... »

Anne resta songeuse, et il lui sembla que son cœur se serrait. Depuis qu'elle était témoin du bonheur de son amie, bonheur auquel le monde était étranger, et qui se retrempe sans cesse à ces sources intarissables qui jaillissent du fond même du cœur, sa pensée s'était reportée plus d'une fois vers l'homme loyal qui l'avait aimée et qu'Alix elle-même avait choisi pour sa fille d'adoption. Alix!... Qui l'avait plus tendrement chérie; après tout? Qui avait songé à son avenir et désiré son bonheur d'un cœur plus chaleureux? Et cependant, madame de Douhaud ne lui avait souhaité ni la célébrité, ni une situation éclatante, mais des joies d'affection cachées sous l'ombre protectrice d'une vie obscure, à demi éloignée du monde. ...

Ce jour-là, Marguerite avait à rendre quelques visites; Anne

refusa de l'accompagner, et, quelques instants avant de sortir, madame Aymard entra dans le salon, gracieuse et jolie dans son simple et élégant costume, fait par elle. Elle tenait à la main un livre broché, à couverture grise.

— Tiens, dit-elle, parcours ceci cette après-midi: il y a déjà quelques jours que je songeais à te le faire lire.

M. Aymard leva les yeux de dessus son journal, et secoua la tête.

— Ce livre n'intéressera pas votre amie, dit-il à sa femme.

— Pourquoi donc? Anne est sérieuse, et un peu de philosophie n'est pas capable de l'effrayer.

— Je ne doute ni des aptitudes de mademoiselle du Valmoët, ni de l'élévation de ses goûts; mais vous oubliez que, en dépit de certaines beautés réelles, ce livre nous a surtout intéressés parce que nous en connaissons l'auteur.

— Oh! oui! dit vivement Marguerite, se tournant vers Anne. C'est un vrai roman que ce livre, ma chérie, malgré sa mine grave et son contenu souvent aride. L'auteur est un ancien élève de mon mari, demeuré son ami. Et quel cœur d'or, n'est-ce pas, Paul? Il a aimé une jeune fille qui, paraît-il, était imbuë de l'idée d'épouser un homme célèbre, et il a essayé pour elle, de devenir écrivain. Il a pris un pseudonyme et ne s'est confié qu'à son mari.

— Et a-t-il épousé cette jeune fille? demanda Anne avec une sympathie évidente.

— Hélas! Paul n'a pas pu, malgré son désir, l'encourager dans une voie pour laquelle il n'est évidemment pas fait. Le livre n'a pas réussi, il a été accablé par des critiques dont l'opinion est un oracle, et le pauvre garçon n'a pas voulu renouveler sa demande.

— Cependant, cette jeune fille eût été touchée. ...

— Touchée, oui, dit M. Aymard avec l'ombre d'un sourire: mais conquise par un insuccès, non!

Anne resta silencieuse, et Marguerite reprit:

— C'est un excellent cœur! Il était si enjoué, si plein d'activité, d'entrain!... Les excès de travail auquel il s'est livré ont failli causer sa mort. Quelle triste méprise il a faite, alors que tant de femmes eussent été heureuses et fières de sa tendresse et de son nom!... Mais j'y pense!... Tu le connais peut-être, Anne; tu as habité Blois, n'est-ce pas?

— Marguerite, interrompit M. Aymard, ne trahissez pas le secret qui nous a été confié; vous oubliez que nous seuls, peut-être, savons quel nom se cache sous ce pseudonyme.

Anne avait tour à tour pâli et rougi. Elle prit le volume d'un geste nerveux, et s'efforça de sourire en disant:

— Ce que tu m'as raconté, ma chère Marguerite, m'intéressera au livre et à l'auteur. ...

— A bientôt, Anne. ... Tu ne t'ennuieras pas en mon absence? ... Quand Baby reviendra de la promenade, il pourra te tenir compagnie. ... Au revoir, chère petite. ... Paul, ne sortons-nous pas ensemble?

M. Aymard prit son chapeau pour se rendre à son bureau, et Anne ouvrit le livre à la première page. Il ne s'y trouvait qu'une dédicace sans signature, ainsi conçue:

Si ce livre est bon, j'en fais hommage au maître; s'il est médiocre ou sans valeur, je le recommande à l'indulgence d'un ami. ...

Anne tressaillit. ... Son imagination ne la trompait pas; elle avait vu chez Laurence quelques billets tracés de cette grande écriture presque droite, qui devait se reconnaître aisément. ...

Fiévreuse, agitée, elle emporta le livre dans sa chambre et s'assit, à sa place favorite, près de la fenêtre. Mais ce n'était plus une rue de Paris ou le sommet de quelques arbres étoilés qui s'offrait à ses yeux; par-dessus des jardins verdoyants on apercevait la campagne, riche et puissante sous les ardeurs du soleil, avec ses masses de bois vert tendre ou vert foncé, tranchant sur le tapis velouté des prairies. Au milieu de cette verdure, une route serpentait, blanche et poussiéreuse, comme un long ruban; et des oiseaux voletaient dans les jardins, des parfums de roses et de lis montaient dans la tranquille et pure atmosphère, et la jeune fille, dans la paisible solitude de ce jour de printemps, ouvrit d'une main tremblante le livre qu'elle avait inspiré. ...

Le public et les critiques avaient eu raison. Il y avait là un noble esprit, mais un esprit rebelle à la discipline qui seule complète l'écrivain. De grands élans, un souffle doué d'une certaine puissance, mais inégal, des éclairs d'intelligence, presque de génie, s'assemblaient sans ordre, sans cohésion, sans unité. ...

(La fin au prochain numéro.)

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGALE, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

La Consommation guérie.—Depuis 1870, le Dr Shearer a donné, par l'entremise de ce bureau, les moyens de guérison à des milliers de personnes affectées de cette maladie. La correspondance devenant trop volumineuse, j'ai dû lui venir en aide. Il a été obligé, par la suite, de l'abandonner complètement, et il m'a remis la recette de ce simple remède végétal, découvert par un missionnaire aux Indes, qui est si puissant à guérir la consommation, les bronchites, l'asthme, le catarrhe, les maux de gorge et autres maladies des poumons; c'est aussi un remède certain contre la débilité générale. Ses propriétés curatives ont été prouvées dans des milliers de cas, et mû par le désir de soulager mes semblables affectés de ces maladies, je me fais un devoir de le faire connaître à tout le monde. Sur réception d'un timbre-poste et d'un numéro de ce journal, je vous enverrai à votre adresse, *franc de port*, la recette de ce remède avec toutes les descriptions, en français, en anglais et en allemand. — W. A. NOYES, 148, Power's Block, Rochester.

LA SCIENCE ET L'HUILE.—Le *Virginian*, de Norfolk (Va.), du 16 janvier 1882, fait mention de la cure remarquable par l'*Huile de St. Jacob*, d'un rhumatisme aigu dont souffrait horriblement le professeur Cromwell, bien connu dans le pays par ses illustrations artistiques. Il a suffi d'une seule bouteille pour effectuer cette guérison; son effet a été vraiment magique.

LA MORT D'UN SOLIDAIRE

Un écrivain français, M. B. Chauvelot, a entrepris de peindre la fin épouvantable qui s'appelle la mort civile. Il l'a fait avec une grande énergie et avec une vérité saisissante. Son récit, intitulé *Une Résurrection*, a paru dans la *Revue du Monde catholique*, No. du 15 février 1882. Nous en détachons les pages suivantes, dans lesquelles après avoir raconté la mort d'une chrétienne—mort sainte qui ramène à la foi un époux indifférent et sceptique—l'auteur fait le tableau de la fin d'un M. Lamorton, doctrinaire "endurci," devenu radical et solidaire sur ses vieux jours.

Lamorton est sur son lit de mort. Deux "frères et amis" solidaires sont accourus pour monter la garde autour de lui ; ils commencent par chasser les parents suspects d'avoir encore souci de son âme. Un prêtre vénérable se présente accompagné d'un ancien ami, qui raconte la triste scène en ces termes :

Pendant trois jours, le prêtre se présenta chaque matin chez son paroissien ; il pleura, pria, supplia, menaça même, mais pleurs, supplications, prières, menaces, tout fut inutile. Les athées tenaient leur proie, et rien ne put la leur arracher.

Les choses allèrent pendant quelque temps au gré des délégués solidaires.

Mais vint l'heure où le malade parut ne plus rien entendre de ce qu'ils lui disaient. Dans les accès de la douleur, dont l'intensité ne faisait qu'augmenter, il poussait des cris aigus, et promenait autour de lui des regards inquiets.

Aux approches de l'agonie, le malade demanda si le curé n'était pas revenu.

—Je désirerais le voir, dit-il ; j'ai une confiance à lui faire, et quelques torts à réparer par ses mains.

—Pas d'hypocrisie, monsieur, vous voulez vous confesser, mais nous vous épargnerons cette lâcheté. Nos statuts, que vous avez juré, nous en donnent le droit et nous en font un devoir, et nous sommes résolus à le remplir jusqu'au bout. Voici l'heure où nous devons substituer notre personnalité vivante à la nature défaillante. Le Lamorton d'autrefois n'est plus, mais nous le continuons contre le Lamorton d'aujourd'hui. Nous vous sauverons de vous-même et malgré vous.

Ainsi parla le premier solidaire.

—Lamorton se confesser ! dit ironiquement le second ; Lamorton aux pieds d'un jésuite ; Lamorton se frappant la poitrine et confit en dévotion ; Lamorton, membre du Sacré-Cœur, et récitant son chapelet comme une vieille bigote ! Non ! non ! nous ne permettrons pas ce scandale, cette honte, cette dégradation ; nous le permettrons d'autant moins, ajouta-t-il hypocritement, que je ne partage pas vos craintes sur l'issue de votre maladie, et que vous pouvez, c'est l'avis du médecin, revenir à la santé. Vous nous bénirez alors de n'avoir point eu la faiblesse d'obtempérer à votre désir..... Voyons, mon cher ami, rappelez donc vos esprits et pensez...

—Je pense à Dieu ! murmura le malade.

—Vous êtes réellement bien bon de penser à Dieu ; lui, ne pense pas à vous. Il ne pense même à personne, répartit le disciple de Béranger.

—Je suis tourmenté, disait Lamorton... Je crains d'avoir fait fausse route.

—Crainte chimérique ! effet des superstitions de l'enfance, lui répondait-on. Reportez-vous à dix ans en arrière, et rappelez-vous, par un effort suprême, toutes les raisons qui soutenaient votre révolte contre l'infâme !

—Ces raisons ont disparu avec mes passions. En face de la mort, mon cœur a besoin de foi, d'espérance et surtout de pardon... il me semble qu'un prêtre...

—Un prêtre ! Non ! non ! on ne verra pas le malheureux Lamorton, Lamorton le solidaire, mendier, aux pieds d'un prêtre, un laisser-passer pour le paradis ! Ce scandale n'aura pas lieu.

—Au fond de moi-même, je sens que le Christ...

—Le Christ fut un imposteur et vous un lâche.

—Je ne crois plus au néant, et je crains Dieu !

—Dieu n'est qu'un mot.

—Blasphème et mensonge ! je le vois des yeux de l'âme à venir... Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! Pardonnez-moi, mon Dieu... Jésus, mon Sauveur, ayez pitié de moi !... Un prêtre ! un prêtre !...

—Non, non, ta mort ne t'appartient pas ; tu nous l'as vendue... le Christ ne l'aura pas... *L'infâme* ne triomphera pas !

—Au secours ! au secours ! Bernard ! Bernard !

—Je n'y tins plus, me dit le vieux domestique ; d'un coup d'épaule j'enfonçai la porte de l'appartement, et je me précipitai vers mon maître... il voulait parler ; mais ses yeux s'obscurcirent, son bras retomba sur le lit. Il soupira et mourut laissant les solidaires maîtres de l'enterrer à leur guise.

Le soir même, on lisait dans tous les journaux de la libre-pensée que Lamorton était mort en brave, que sa dernière parole avait été une vigoureuse protestation contre la superstition et un digne couronnement de toute sa vie. Et on invitait tous ses amis à ses funérailles purement civiles.

Le lendemain le convoi se dirigeait vers le cimetière ;

aucun signe, aucun symbole religieux ne précédait le cercueil ; aucun prêtre ne pria auprès du corps.

Une cinquantaine d'hommes le suivaient ; les uns levaient la tête avec orgueil et regardaient avec mépris les villageois faire le signe de la croix ; les autres, par petits groupes, causaient à haute voix de leurs affaires.

On eût dit des cadavres portant en terre le néant.

Le spectacle de la mort qui, d'ordinaire, fait surgir tant de pensées graves dans les âmes les moins vivantes, n'avait aucune prise sur ces hommes. Le terrible problème de la vie et de la destinée, soulevé par ce cercueil, aucun d'eux ne se le posait dans l'anxiété de son cœur.

Placés par cet enterrement sous les lueurs sombres que projette l'éternité, ils ne les voyaient même pas. Rien de plus navrant, de plus poignant, que ce profond idiotisme en face de la mort.

Ces hommes ne devraient pas s'appeler "solidaires," mais bien "solitaires," puisqu'ils séparent la grande communion religieuse qui unit le temps à l'éternité.

Ce convoi, lugubre et découronné des lumières de l'immortalité, passa devant l'église sans y entrer et disparut derrière les murs du cimetière.

Les assistants formèrent un grand cercle autour d'une fosse béante, et, tandis qu'on y descendait le cadavre, un parleur expédié de Paris fit, d'une voix creuse, l'éloge du membre héroïque, du membre que la *Solidarité* venait de perdre, et qui "rendait au grand tout la vie qu'il en avait reçue."

Puis, après cette profession de foi matérialiste et athée, il s'écria, feignant une émotion que la sécheresse de ses traits démentait : "Adieu, Lamorton ! adieu !"

Ici, comme partout et toujours, l'iniquité s'était menti à elle-même.

NOUVELLES DIVERSES

Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières, est de retour de son voyage.

Le lieutenant-gouverneur Cauchon est dangereusement malade à Winnipeg.

La princesse Louise s'est embarquée jeudi dernier à Liverpool pour retourner en Canada.

Depuis le 5 mai, les steamers transatlantiques ont débarqué à Québec 13,000 immigrants venant d'Europe.

Il y aura, dans quelques jours, à Ottawa, une séance spéciale de la cour suprême pour le prononcé des jugements.

M. F. H. O'Brien a été nommé magistrat de district pour le Saguenay, et M. A. Hudon le remplace comme magistrat de district à Chicoutimi.

Nous avons la douleur d'apprendre la mort du R. P. Charpeney, arrivée mardi matin, 23 mai, au presbytère des R.R. P.P. Oblats, en cette ville. Le Rév. Père était âgé de 56 ans.

L'Institut Canadien-Français de Boston, Mass., a pris possession de ses nouvelles salles, au No. 161, rue Frémont. L'assistance était nombreuse et distinguée. On y remarquait le gouverneur du Massachusetts et le maire de Boston.

Les révérends Pères Lacombe et Legoff, O.M.I., sont partis il y a quelques jours pour les missions sauvages du Nord-Ouest. Deux Sœurs de Charité sont parties en même temps pour aller se joindre à leurs compagnes dans les missions de la rivière McKenzie.

HORRIBLE.—A Rappahannock, Pensylvanie, jeudi dernier, une femme du nom de Bruce a fracassé le crâne de sa belle-fille, âgée de dix ans, avec une barre de fer ; puis après avoir traîné le corps dans une cabane, satura ses vêtements de kérosine et y mit le feu.

Le parlement de la Nouvelle-Ecosse vient d'être dissous. Les brefs pour les élections générales dans la province ont été lancés. La présentation des candidats et la votation auront lieu aux mêmes dates que pour les élections fédérales.

Méfiez-vous de ces remèdes qui sont annoncés comme guérissant toutes les maladies du foie, des reins, des rognons et autres, car ils ne font que soulager pour quelque temps, tandis que les Amers de Houblon sont un remède certain et efficace ; leur effet est permanent.

On écrit de Victoria, C. A., que des feux allumés par des employés du chemin de fer sur la section de Port Moody, se sont propagés jusqu'à la forêt et poursuivent avec acharnement leur œuvre de dévastation. La con-

trée est enveloppée dans les flammes et des quantités considérables de bois de corde et de construction ont déjà été détruites. L'incendie s'avance avec une rapidité effrayante dans la direction de la ville de New-Westminster.

ACCIDENT FATAL.—Vers une heure et demie, samedi après-midi, M. Louis Roy, entrepreneur, travaillait lui-même avec un cric à élever le deuxième étage du magasin de confections de MM. A. M. Allan & Cie., No. 77, rue Saint-Joseph, afin de construire une nouvelle façade au bâtiment.

La pression exercée contre une grosse pierre de taille formant l'entablement de la porte, la fit fendre en deux. Le plus gros fragment pesant plusieurs centaines de livres se détacha et tomba sur la tête du malheureux entrepreneur.

Il s'affaissa sur le coup et la grosse pierre reposa sur son estomac. On fit venir le révérend M. Rousselot et le Dr Lalonde.

Le blessé fut administré, et quelques instants après il rendait le dernier soupir. La police du poste Chabouillez fit transporter le cadavre à sa résidence, au No. 189, rue Workman.

MEURTRE HORRIBLE.—Nous avons à enregistrer un meurtre commis de sang-froid dans un hôtel de cette ville.

Deux immigrants suédois, arrivés récemment de Liverpool par un steamer de la ligne "Dominion," descendaient à l'hôtel Dumouchel, appelé "Hôtel de Californie," au coin des rues Saint-Paul et Bonsecours. Ils avaient pour tout bagage deux sacs de voyage, et se nommaient respectivement Johannes Olofessen et Johannes Jacobsen. Le premier parlait quelque peu l'anglais, mais l'autre ne parlait que sa propre langue.

On leur assigna la même chambre, et ils parurent vivre en grande intimité. Ils faisaient tous deux usage de boissons, sans cependant s'enivrer. C'était Olofessen qui payait les dépenses.

Vers 6½ heures du soir, jeudi dernier, M. Dumouchel, qui était dans sa buvette, vit Jacobsen sortir de l'hôtel avec son sac de voyage et celui de son compagnon. N'ayant pas été entièrement payé, l'hôtelier demanda au voyageur où était son compagnon et pourquoi il emportait les deux sacs. Jacobsen ne répondit pas, parcequ'il ne comprenait pas probablement. On envoya immédiatement un employé s'assurer si l'étranger qui restait permettait à son compagnon de partir avec ses effets, mais le domestique revint déclarant qu'il ne pouvait éveiller l'étranger.

Etonné, M. Dumouchel se transporta lui-même dans la chambre, suivi de Jacobsen, qui paraissait impassible et tout à fait indifférent à ce qui se passait. Enlevant les couvertures du lit, il fut frappé d'horreur à la vue d'un cadavre baignant dans son sang et couvert d'horribles blessures.

Une entaille terrible à la tempe gauche paraissait avoir été faite au moyen d'une bouteille dont les débris gisaient encore dans le lit. La gorge était tranchée depuis la mâchoire gauche jusque près de l'oreille droite et la veine jugulaire et les artères carotides étaient coupées. Le cadavre portait en outre la trace d'un coup de couteau dans la région du cœur. Il n'y avait pas à en douter, c'était un meurtre.

La victime était âgée d'environ 45 ans et le meurtrier, qui n'est autre que Jacobsen, est âgé de plus de 50 ans.

Au poste central, on a trouvé sur le prisonnier deux montres, la propriété du défunt, et plusieurs pièces de monnaies d'or, qui ont dû appartenir à la victime, entr'autres un souverain sur lequel il y a des traces de sang ; de plus un couteau, l'instrument probable du meurtre.

Jacobsen refuse de répondre à toute question qu'on lui pose.

—Vous êtes toujours avec des médecins, vous ?

—Toujours.

—Et ça vous fait du bien ?

—De fréquenter des médecins ?

—Oui.

—Pas du tout, je me crois toujours malade.

—Pourquoi ?

—Par politesse.

* * *

Un jeune homme, qui se maria la semaine prochaine, disait l'autre soir, dans le salon de son futur beau-père et en présence de sa fiancée :

—Je veux que notre union soit célébrée à 11 heures précises.

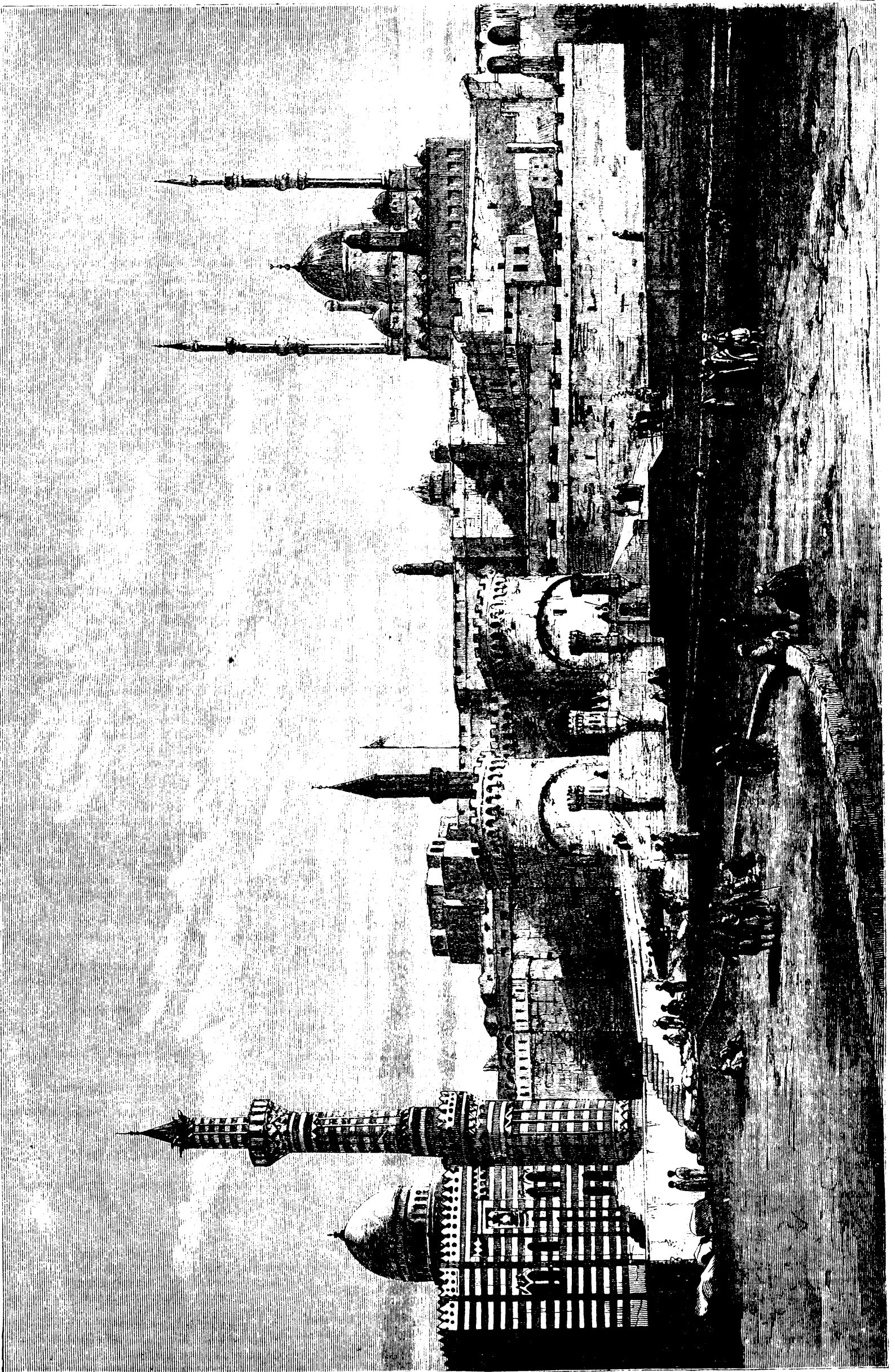
Je veux qu'on nous fasse de la bonne musique.

Je veux que le repas de nocé ait lieu dans les salons de notre meilleur restaurateur.

Je veux partir le lendemain pour New-York.

—Ton futur veut bien des choses, dit la mère, lorsque le jeune homme eût levé la séance.

—Laissez-le dire, répondit la jeune fille avec un fin sourire, il rédige ses dernières volontés !



ÉGYPTE. — ENTRÉE DE LA CITADELLE DU CAIRE.

LA QUEUE DE LA CHEMISE

Que la mère qui n'aurait pas agi comme la veuve Bourdon lui jette la première pierre ! Mais soyez sûrs que, cette pierre, c'est au chien du boucher Rouillard qu'elle l'aurait jetée, comme l'a justement fait la veuve Bourdon.

Rouillard a vengé son chien, et le voilà en police correctionnelle pour quelques coups de pied envoyés à cette brave dame, là où s'envoie ce genre de coup, généralement plus humiliant que dangereux. Disons tout : la bonne mère, n'ayant pas obtenu avec l'envoi d'une pierre ce qu'elle attendait du chien, s'est mise à taper dessus avec une véritable rage ; de là les représailles dont elle se plaint.

Cet animal était un de ces petits doguins comme en ont les bouchers, terribles quand il le faut, ne lâchant pas le morceau qu'ils tiennent dans leur mâchoire de fer (comme nous allons le voir tout à l'heure), mais ne perdant pas le privilège de la jeunesse : la gaieté. Or, Turban (c'est son nom) ne voulait que jouer, c'est hors de doute. La veuve Bourdon n'en croit rien, elle a vu son fils en danger, malgré les rires fous de la galerie, et voilà comment, de fil en aiguille, l'affaire a fini par un procès.

M. le président.—Dites dans quelles circonstances, madame, le prévenu vous a frappée.

La veuve Bourdon.—Ah ! qu'il est bien tout ce qu'il faut pour faire un boucher !

M. le président.—Bien, bien, expliquez-vous sans commentaires.

La veuve Bourdon.—Eh bien, monsieur, voilà : je passais avec mon petit garçon, dont il avait un gâteau dans chaque main ; un beignet de l'une (*Rires dans l'auditoire*) et une crêpe de l'autre... Je ne sais pas pourquoi on rit, ça n'est pourtant pas si risible.

M. le président.—Voyons, abrégeons ; le chien du prévenu a voulu manger les gâteaux de votre enfant, sans doute ?

La veuve Bourdon.—Oh ! c'est pas ça du tout ; voilà : mon petit avait la queue de sa chemise qui sortait de sa petite culotte, par derrière. (*Rires.*) Encore ?

M. le président.—Continuez donc, madame.

La veuve Bourdon.—Alors, monsieur... qui est bien tout ce qu'il faut pour être boucher, venait derrière nous avec son chien. Tout à coup, voilà mon petit qui jette des cris comme si on le déchiquetait en morceaux.

Je regarde et qu'est-ce que je vois?... le chien de monsieur qui avait attrapé la queue de la chemise de mon enfant... (*Ici la voix du témoin est couverte par les rires de l'auditoire.—Le silence rétabli, elle continue.*)

Et il tirait en arrière, et mon petit garçon tirait en avant pour se sauver ; plus il tirait de son côté, plus le chien tirait du sien, en faisant gnon, gnon gnon ; mon enfant jetait des cris, que tout le monde était aux portes et aux fenêtres et qu'il se faisait un rassemblement. Je jette une pierre au chien, il n'y fait même pas attention, et il tirait toujours en grognant, et messieurs, tous ces gens-là, au lieu de délivrer un pauvre innocent, riaient à se tordre, jusqu'à monsieur qui pouvait faire lâcher son chien d'un mot, et qui riait comme un veau. Alors, voyant ça, j'envoie des coups de pied au chien, pensez ! j'étais comme une furie. Tout à coup, monsieur, je reçois des coups de pied au derrière : c'est une horreur d'homme qui n'a ni cœur paternel, ni galanterie.

Le prévenu rit.

M. le président.—C'est entendu ; allez-vous asseoir, madame.

La veuve Bourdon.—Un seul mot, monsieur. Il n'y a pas eu moyen de faire lâcher le chien ; c'est un militaire qui se trouvait là, qui a coupé la queue de la chemise avec son sabre ; c'est comme ça que mon enfant a été délivré du monstre de chien de monsieur, qui a bien tout ce qu'il faut pour être un boucher.

Le prévenu reconnaît les faits en principe : On n'a pas idée, dit-il, d'une femme aussi bête que ça ; un chien de sept mois, c'est jeune, ça joue ; il voit une queue de chemise, il l'attrape pour jouer, et madame voyait bien que tout le monde riait et que mon chien jouait, c'te bête, c'est de son âge, et elle se met à le massacrer de coups de pied.

M. le président.—Il fallait appeler votre chien et ne pas frapper cette femme.

Le prévenu.—Oh ! frapper ! des coups de pied dans les jupons.

La veuve Bourdon.—Oh ! vous croyez que je ne les ai pas sentis.

Le prévenu.—Si on vous disait de faire voir les traces. (*Le prévenu rit.*)

La veuve Bourdon.—Voilà les procédés de monsieur ; après avoir battu les gens, il se moque d'eux.

Le tribunal a condamné Rouillard à trois jours de prison.

Mme X... vient de perdre son mari : Elle reçoit les consolations d'une amie.

—Voyons, il faut se faire une raison... réagir contre la douleur... Prenez courage.

—Oh ! soyez tranquille, je ne me laisserai pas abattre par le chagrin, répondit la veuve à travers ses larmes, mais vous connaissez mes nerfs, un rien les ébranle.

Voulez-vous savoir quelle est la ville du monde où il y a le plus de coiffeurs et le plus de gens de lettres ; le plus de tailleurs et de photographes ; le plus de pâtisseries, de modistes et d'avocats ? Nous allons vous le dire : c'est Paris.

En revanche, Londres possède — relativement aux autres capitales — le plus grand nombre de loueurs de voitures, d'ingénieurs, d'imprimeurs, de libraires et de cuisiniers.

Les usuriers, les collectionneurs, les amateurs de tableaux ne sont nulle part plus nombreux qu'à Amsterdam.

Pour les cochers, Saint-Petersbourg l'emporte de plusieurs longueurs de traîneaux.

C'est à Bruxelles qu'on trouve le plus de gamins qui fument ; à Naples, le plus de portefaix et de cicéroni ; à Madrid, le plus de flâneurs ; à Berlin, le plus de buveurs de bière ; à Florence, le plus de bouquetières ; à Dublin, le plus de filous ; à Genève, le plus d'horlogers ; à Lisbonne, le plus d'huissiers ; à Rome le plus de mendiants et de jolies femmes ; à New-York, le plus de mécaniciens.

Aucune ville de la terre ne consomme plus de viande, de pale ale et de pommes de terre que Londres ; plus d'eau que Stockholm ; plus de café que Constantinople ; plus de cigarettes que Madrid ; plus d'absinthe que Paris.

Entre fumeurs, voluptueusement étendus sur les divans d'un atelier :

—Quelle mauvaise habitude, quoiqu'elle procure tant de plaisirs ! C'est sans doute au lycée que vous avez appris à aimer le tabac ?

L'autre fumeur simplement :

—Non. Je n'aimais pas l'endroit où l'on fumait !

LES ÉCHECS

Montréal, 1^{er} juin 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

SOLUTIONS JUSTES :

Autre solution du No. 310.—M. Paul Paradis, St-Jean. No. 311. — MM. Paul Paradis, St-Jean ; H. Lalandry, New-York ; V. Gagnon, S. Tudeu, Eusèbe J. Maurien, Québec ; F. H. Gingras, Trois-Rivières ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; E. Legault, Ottawa ; N. H. Guérin, M. Lafrenais, P. Fabien, L. Dargis, Montréal ; Un amateur, Terrebonne ; N. P., Sorel ; L. O. P., Sherbrooke ; H. Lupien, Québec ; A. P., Arthabaska.

NOUVELLES.

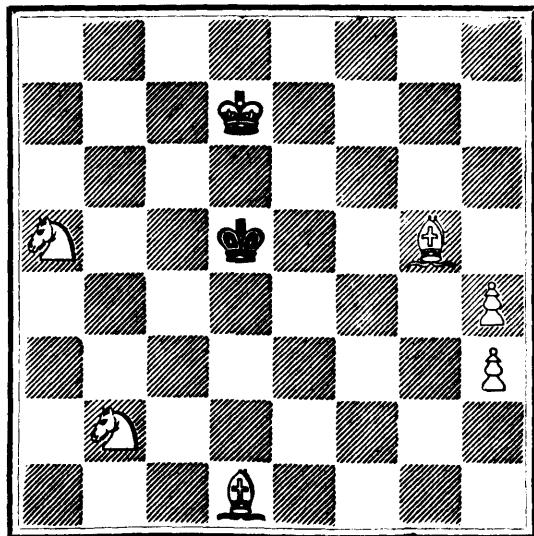
—Les journaux des Etats-Unis annoncent encore une fois que la folie de Paul Morphy n'est pas incurable. Un des premiers médecins de New-York conseille d'envoyer Morphy en Europe et de le soumettre au traitement des premiers médecins aliénistes, et croit qu'il faudrait peu de temps pour le ramener à la santé.

—Le tournoi d'échecs international de Vienne (Autriche), est ouvert du 10 mai. Environ vingt joueurs de première force y prennent part, et chaque concurrent devra jouer deux parties. Nous regrettons beaucoup que la maladie ait empêché M. Rosenthal, le champion français, de prendre part à cette lutte. Une dépêche de Vienne en date du 21 mai donne le résultat suivant à la clôture du neuvième jour : Blackburn, Mackenzie et Winawer gagnaient (chacun 7 parties ; Mason, 5 ; Steinitz, 4½, et Ware (américain), 3 parties.

PROBLEME No. 312.

Composé pour *L'Opinion Publique* par M. J. FAYSSÉ, père, de Beauvoisin, France.

NOIRS.—1 pièce.



BLANCS.—7 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups

SOLUTION.—No. 311.

Blancs.

1 R 7e D
2 D, échec et mat.

Noirs.

1 Ad libitum.

\$200 de récompense. — Cette récompense sera payée à quiconque donnera des informations pour la découverte et la conviction des personnes vendant des Amers de Houblon falsifiés, contrefaits ou imités, ou toutes autres préparations avec le mot de *Houblon*, en vue de frauder le public. Les véritables *Amers de Houblon* ont une gerbe de houblon vert imprimée sur le blanc de l'étiquette, et sont les seuls purs et le meilleur remède contre les maladies du foie, des rognons et du système nerveux. Méfiez-vous de toutes les autres préparations annoncées dans les journaux comme étant les "Amers de Houblon." Quiconque débitant aucune contrefaçon sera poursuivi.—Compagnie manufacturière des Amers de Houblon, Rochester, N.-Y.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirope Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.



CANAL MURRAY.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Murray," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, mardi le *vingt-septième jour de juin prochain*, pour la formation d'un canal devant relier les eaux supérieures de la Baie de Quinté avec le Havre de Presqu'île, sur le lac Ontario.

On pourra voir à ce bureau et à Brighton, une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après jeudi le *huitième jour de juin prochain* ; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$3,000 ; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 mai 1882.



NAVIGATION DE LA RIVIERE TRENT.

Canaux de Fenelon Falls, Rapides Buckhorn et Burleigh.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour la navigation de la rivière Trent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, mercredi, le *cinquième jour de juillet prochain*, pour la construction de deux écluses d'ascension, piliers de pont et autres travaux à Fenelon Falls ; aussi pour la construction d'une écluse aux Rapides Buckhorn, et pour la construction de trois écluses, une digue et piliers de pont aux Chutes Burleigh.

Les travaux à chacun de ces endroits seront adjugés séparément.

On pourra voir à ce bureau des cartes des différents endroits ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après mercredi, le *vingt-neufième jour de juin prochain* ; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission. Semblable renseignements au sujet des travaux à faire à Fenelon Falls sera fourni à cet endroit-là, et quant à ceux de Buckhorn et Burleigh, on pourra obtenir ces renseignements au bureau de l'ingénieur local, Peterborough.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions pour les divers travaux devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, comme suit :

Pour les travaux de Fenelon Falls..... \$1,000
do Rapides Buckhorn..... 500
do Chutes Burleigh..... 1,500

Et que ces diverses sommes seront confisquées si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

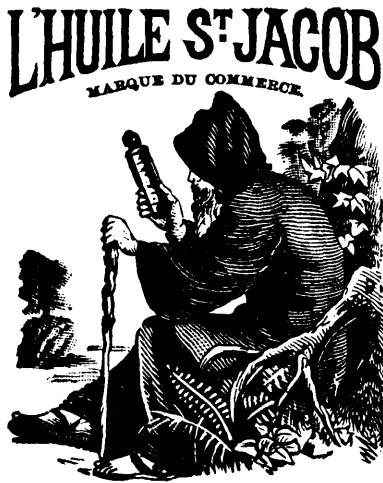
Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 mai 1882.



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Drogistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

A. BELANGER MEUBLES

PREMIERE CLASSE

Spécialité d'Ameublements de Salon 276 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND (LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artefices lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre :

- 12 presses à vapeur.
1 machine patentée à vernir les étiquettes.
1 machine électrique à vapeur.
4 machines à photographie.
2 machines à gravure photographique.
2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, dresse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées. G. B. BURLAND, Gérant

"L'OPINION PUBLIQUE"

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recourus dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

BULLETTIN MENSUEL

DU

Bureau de Poste de Montréal

MAI 1882

Table with columns: Distribuées, DÉPÊCHES, Fermées, A. M., P. M. Includes sections for Ontario et Etats de l'Ouest, Québec et Provinces Maritimes, Dépêches Locales, and Etats-Unis.

(A) Sacs pour Char Palais ouverts jusqu'à 8.45 heures a.m. et 9.15 p.m. (B) Sacs pour Char Postal ouverts jusqu'à 9.00 heures p.m.

CANAL WELLAND

Avis aux Entrepreneurs

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription: "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 11e jour de JUILLET prochain, pour certains changements à faire à l'écluse No. 2, sur la ligne de l'ancien Canal Welland, et l'agrandissement de la dite écluse.

On pourra voir une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis des travaux à faire, à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Thorold, dès et après MARDI le 27e jour de JUIN prochain; l'on pourra aussi obtenir des formules imprimées de soumission. Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$1,500; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BEAUN, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 mai 1882.

LES PILULES GOLVIN

ET LEUR IMITATION



On cherche à amener une confusion par une imitation grossière des Pilules Golvin. Toute boîte de Pilules qui ne serait pas conforme au modèle ci-contre devra être considérée comme une contrefaçon. De plus, chaque pilule porte imprimé le nom Golvin. Les Pilules de Golvin sont un puissant purgatif du sang. Elles sont efficaces dans toutes les maladies; elles guérissent les Constipations les plus opiniâtres, les Rhumatismes, la Goutte, les Maladies de la peau, et particulièrement toutes les affections énumérées dans le Nouveau Guide de la Santé. En purifiant le sang, elles sont un préservatif des nombreuses maladies et les moindres malaises qu'amène le renouveau. Se vendent dans toutes les Pharmacies. Exiger avec chaque boîte le Nouveau Guide de la Santé. Toute communication relative à la Méthode dépurative, doit être adressée à M. GOLVIN, 50, rue Olivier-de-Serres, Paris. A Montréal, LAVIOLETTE & NELSON.

Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien

La COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN offre à vendre des terres dans la FERTILE CONTRÉE de Manitoba et le Territoire du Nord-Ouest, moyennant certaines conditions de culture, à raison de

\$2.50 L'ACRE

Le prix d'achat est payable un sixième comptant et la balance en cinq versements annuels avec intérêt à six pour cent.

UNE REMISE DE \$1.25 L'ACRE

est allouée pour la culture, tel que décrit dans les règlements agraires de la Compagnie.

LES TITRES DE PROPRIÉTÉS

de la Compagnie, que l'on peut se procurer dans toutes les agences de la Banque de Montréal, et dans les autres institutions financières du Canada, seront

RECUS A DIX POUR CENT DE PRIME

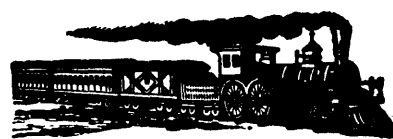
sur leur valeur au pair, plus les intérêts composés, pour et en paiement du prix d'achat, diminuant d'autant par conséquent le prix de la terre pour l'acheteur.

Des conditions spéciales seront faites aux compagnies d'émigration et d'agriculture.

Pour copie des règlements agraires et autres détails, s'adresser au commissaire des terres de la compagnie, JOHN McTAVISH, à Winnipeg, ou au soussigné,

(Par ordre des directeurs.) MONTREAL, 1er Décembre 1881.

CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE

LUNDI, 2 JANVIER 1882,

Les trains partiront comme suit:

Table with columns: MIXTE, MAILLÉ, EXPRESS. Lists departure and arrival times for various routes including Ottawa, Québec, and Halifax.

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa. Tous les Trains de Passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit. Les Trains allant et venant d'Ottawa font coïncidence avec les trains allant et venant de Québec. Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p.m. Les trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal et quittent la Station du Mile-End Dix minutes plus tard qu'à Hochelega.

Bureau Général, 13, Place d'Armes

BUREAUX DES BILLETS:

13 PLACE D'ARMES, } MONTREAL.

202 RUE ST-JACQUES, } MONTREAL.

VIS-A-VIS L'HOTEL ST-LOUIS, QUÉBEC.

VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL, OTTAWA.

L. A. SÉNÉGAL, Surintendant Général.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables



Chemin de Fer Intercolonial

1881—Arrangements d'Hiver—1882

A partir du 21 Novembre 1881, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Table with columns: Part de Pointe Lévis, Arrive à Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Rimonski, Campbellton, Dalhousie, Bathurst, New-Castle, Moncton, Saint-Jean, Halifax. Lists departure and arrival times.

Ces trains font la connexion à la Jonction des Chaudières, avec les trains du Grand-Tronc qui partent de Montréal à 10.00 p. m.

Les trains pour Halifax et St-Jean vont directement à leur destination le dimanche.

Les trains quittant Halifax à 2.45 p. m., et St-Jean à 7.25 p. m., et arrivant à Montréal à 6 hrs. a. m., en faisant connexion à la Jonction des Chaudières avec le train du Grand-Tronc à 8.10 p. m., restent à Campbellton le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal le Lundi, le Mercredi et le Vendredi, va directement à Halifax, et celui qui part le Mardi, le Jeudi et le Samedi, va directement à St-Jean.

Pour ce qui regarde les prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par

G. W. ROBINSON,

Agent des Passagers et du fret pour la division de l'Est,

No. 127, rue Saint-François-Xavier, ancien local du bureau de Poste, Montréal.

D. POTTINGER,

Surintendant-en-Chef.

Moncton, N.-B., 15 nov. 1881.—58 f.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON, AVOCATS,

No. 11, Cote de la Place-d'Armes. MONTREAL

ALEX. LACOSTE, C.R.L.L.D. BENJ. GLOBENSKY, C.R.F. J. BISAILLON, B.C.L. T. BROSSEAU, L.L.B.

LORGE & CIE.

21, RUE SAINT-LAURENT

Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

MOUSSEAU, ARCHAMBAULT & MONK AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND MONTREAL)

HOB. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Sec. d'Etat. F. D. MONK, B.C.L.